

# PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES À MADAGASCAR



## Recueil de témoignages et de recommandations

Actes de l'atelier de réflexion et de concertation  
sur la promotion de la participation politique  
des femmes à Madagascar

**06 octobre 2021**

Publié par ECES avec le soutien financier de  
l'Organisation Internationale de la Francophonie

**ECES**

Avenue Louise 222  
1050 Bruxelles - Belgique  
**Site web** : [www.eces.eu](http://www.eces.eu)

**ECES Madagascar**

**Contact** : + 261 32 11 026 90

**Avec la contribution photographique de la Bibliothèque Nationale de Madagascar**

**Autres contributeurs** : Eliana Bezaza (membre de la famille de Justine Tsiranana), Irène Rabenoro, Marie-Zénaïde Ramampy Lechat, Lila Ratsifandrihamanana, Annick Ratsiraka (membre de la famille de Céline Ratsiraka), la famille de Gisèle Rabesahala et Hery Rafanomezantsoa.

*Les propos recueillis dans la partie 2 "Témoignages" n'engagent que les personnalités concernées et ne reflètent point la position de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Centre européen d'appui électoral (ECES), ni de l'Ong Communication Idea Development (CID).*

**Conception et mise en page** : Tsivery Faniry Rakotomamonjy

**Contact** : 034 14 248 64

© ECES, Novembre 2021

Réalisé dans le cadre du Projet D'Appui au  
développement et à la consolidation de la démocratie  
et de l'État de droit à Madagascar



# TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations.....	p5
Préface de la Présidente de l'Assemblée nationale.....	p6
Le mot de l'Ambassadeur, Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour l'océan Indien .....	p7
Avant-propos .....	p9
<b>PARTIE 1 : INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>p12</b>
1. La démocratie et la participation des femmes en politique.....	p14
2. Objectif et méthodologie du présent recueil .....	p16
<b>PARTIE 2 : TÉMOIGNAGES .....</b>	<b>p17</b>
<b>1. Les femmes non aspirantes</b>	
Témoignage d'Andrianaivonirina Anny Maria Rondronavalona .....	p19
<b>2. Les femmes non désignées candidates d'un parti politique</b>	
Témoignage de Céline Nathalie Razafindehibe .....	p23
Témoignage du Pr. Lucile Rabearimanana .....	p29
<b>3. Les femmes élues</b>	
Témoignage de MASY GOULAMALY Jeanne D'Arc .....	p33
Témoignage Perle Bien Aimée Zafinandro .....	p41
Témoignage de Lydia Aimée Rahantasoia .....	p48
<b>4. Les femmes occupant ou ayant occupé un poste nominatif</b>	
Témoignage de Monique Andréas Esoavelomandroso .....	p54
Témoignage de Céline Marie Yolande Via .....	p60
<b>5. Les hommes sensibles au genre</b>	
Témoignage de Hajaniaina Tahina Andrianandrasana .....	p64
<b>PARTIE 3 : PORTRAITS DE FEMMES HISTORIQUES.....</b>	<b>p70</b>
1. Le parcours historique d'une femme d'exception : Gisèle Rabesahala (1921 – 2011).....	p71
2. Justine Tsiranana née Kalotody (1918 - 1999), une Première dame engagée dans le social .....	p73
3. Fatima Achimo (1933 - 2011), première femme élue au Sénat de Madagascar .....	p73
4. Elise Rasolomampionona, première député élue à Madagascar .....	p74
5. Céline Marthe Ratsiraka (née Velontsara), une militante de la promotion des droits de la Femme.....	p74
6. Marie-Zénaïde Ramampy Lechat, première femme officier de police à Madagascar .....	p75
7. Christine Harijaona Razanamahasoa, première femme présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar.....	p75
8. Mireille Rabenoro et Irène Rabenoro : militantes politiques, citoyennes engagées ou femmes politiques ?.....	p76
9. Lila Hanitra Ratsifandrihamanana, première femme à la tête du ministère des Affaires étrangères .....	p78
10. Pr. Cécile Marie-Ange Manorohanta Dominique, première femme nommée ministre de la Défense nationale.....	p79
11. Salohy Norotiana Randrianarisoa Rakotondrajery, premier juge malgache à siéger à la Chambre d'appel de la Cour de justice du COMESA .....	p79
Remerciements.....	p80
Bibliographie et annexes .....	p81

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFJM	Association des Femmes Journalistes de Madagascar
AKFM	Antokon'ny Kongresin'ny Fahaleovantenan'i Madagasikara (Parti du congrès de l'indépendance de Madagascar)
CEDEF	Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante
COI	Commission de l'océan Indien
ECES	Centre Européen d'Appui Électoral
FFKM	Conseil des églises chrétiennes de Madagascar
FJKM	Fiangonan'i Jesoa kristy eto Madagasikara (Eglise de Jésus-Christ à Madagascar)
IRD	Isika Rehetra Distrika miaraka amin'i Andry Rajoelina
ITG	Interruption Thérapeutique de Grossesse
MAPAR	Miaraka amin'i Président Andry Rajoelina
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
PADEM	Projet d'Appui au développement et à la consolidation de la Démocratie et de l'État de droit à Madagascar
PANAGED	Plan d'Action National Genre et Développement
PARGED	Plan d'Action Régional Genre et Développement
PNPF	Politique nationale de la promotion de la femme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RISDP	Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TIM	Tiako I Madagasikara
UE	Union européenne
VBG	Violences Basées sur le Genre
VMLF	Vondrona Miralenta ho an'ny Fampanandrosoana (Mouvement pour la promotion du genre en politique et développement)
UIP	Union Interparlementaire

## PRÉFACE

### de la Présidente de l'Assemblée nationale

À Madagascar, la place que tiennent les femmes dans la société reste encore marginale. Malgré les rôles importants qu'elles jouent et la reconnaissance dont elles jouissent au niveau international, la situation nationale ne semble pas évoluer. D'une manière générale, des efforts restent à développer et les différentes luttes et les nombreuses actions en faveur de la promotion de la femme en témoignent. Parmi ces initiatives figure l'action visant l'augmentation de la participation politique des femmes à Madagascar, soutenue par l'Organisation Internationale de la Francophonie et mise en œuvre par le Centre Européen d'Appui Électoral (ECES) à travers le Projet d'appui au développement et consolidation de la Démocratie et à la consolidation de l'État de droit à Madagascar (PADEM).

Cette action contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et aux Objectifs 2063 de l'Union Africaine en faveur de l'égalité des sexes. Et plus particulièrement, elle vise le changement de comportement et de conception de la société malagasy face à la nécessité de la participation féminine à la vie publique de la nation. En tant que femme politique titulaire d'une haute fonction politique, nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle initiative et nous encourageons la multiplication de ce genre d'action. Ainsi du fond du cœur et des plus profonds de nos pensées, nous exprimons par la présente nos vives reconnaissances aux parties prenantes et aux organismes partenaires



**Christine Harijaona  
Razanamasoa**  
*Présidente de  
l'Assemblée nationale*

de cette initiative, qui ont contribué à la production de ce recueil de témoignages de femmes en politique. Cet ouvrage est inouï dans la simple mesure où il partage des expériences, délivre des recommandations, en partant des états des lieux sociologiques et juridiques de la situation des femmes à Madagascar, encourage les consœurs à participer plus activement dans la vie politique de la nation et à œuvrer pour la promotion des femmes en général. Le présent recueil constitue alors un appel, une exhortation, un plaidoyer et un outil à la disposition des femmes, des acteurs de la vie publique, des législateurs, des gouvernants, pour leur implication à promouvoir une meilleure participation des femmes en politique. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à toutes et à tous une réussite totale dans cette lutte, que nous espérons ne plus durer, pour l'égalité des sexes à Madagascar et que ce recueil qui est une pierre à cet édifice puisse constituer une aide précieuse dans ce processus.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Razanamahasoa', written in a cursive style.

**RAZANAMHASOA Christine**  
**Présidente de l'Assemblée nationale**

## LE MOT DE L'AMBASSADEUR, Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour l'océan Indien

Depuis l'adoption de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, l'action de l'OIF en faveur de l'égalité du genre s'est accrue considérablement. L'égalité entre les femmes et les hommes est devenue une priorité incontournable de l'agenda international ainsi que de l'OIF qui a fait siens les engagements pris par l'ensemble de la communauté internationale à cette fin, dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Si de nombreuses avancées ont été enregistrées dans ce domaine, des enjeux et des défis majeurs persistent. Les femmes continuent d'être tenues en marge de la sphère politique du fait de lois restrictives et d'obstacles institutionnels, de pratiques culturelles discriminatoires et d'un accès bien plus faible que les hommes à une éducation, des soins de santé et des ressources de qualité. La faible représentation des femmes dans les instances de prise de décision et au niveau politique reste un handicap à la promotion et à la consolidation de la démocratie dans nos États membres. L'OIF poursuit donc ses efforts en vue d'une participation effective et active des femmes, à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'intervention, pour répondre à sa mission essentielle de « **Promouvoir le leadership, renforcer l'égal accès et la participation pleine et effective des femmes dans la prise de décision** ».



**SEM Léonard  
Emile Ognimba**

*Ambassadeur, Représentant  
de l'Organisation Internationale  
de la Francophonie  
pour l'océan Indien*

L'implication active des femmes dans les processus décisionnels à tous les niveaux de la vie politique, économique et publique est fondamentale à la démocratie et essentielle à la réalisation du développement durable et de la paix dans tous les contextes. Notre objectif est de parvenir à intégrer l'apport des femmes et des jeunes au développement. Ceci, entre autres, à travers un soutien aux programmes de renforcement des capacités destinés à consolider les actions axées sur le développement, avec des retombées positives au niveau local et les organisations de terrain. Après des années perturbées par la pandémie de la Covid-19, les écarts de développement de nos États se creusent davantage. Nos sociétés restent fragiles et les femmes et les jeunes deviennent encore plus vulnérables. Notre devoir est

d'accompagner nos populations à améliorer leurs conditions de vie de manière à ce qu'elles ne soient pas laissées en marge de la riposte à la crise sanitaire actuelle. Avec le Fonds "La Francophonie avec Elles", la Secrétaire générale de la Francophonie propose un programme de soutien aux femmes et aux filles pour qu'elles se relèvent dignement de la crise causée par la pandémie tout en renforçant leur accès au développement économique, à l'éducation, à la santé, et en les protégeant contre toute forme de violence.

Dans cette même veine, le projet d'appui au développement et à la consolidation de la

démocratie à Madagascar et aux Comores, porté par la Représentation de l'OIF pour l'océan Indien, vise à renforcer les capacités des femmes pour accroître leur pleine participation à la vie politique.

Proposer aux femmes des formations en leadership politique les prépare à une implication plus active dans cet engagement. C'est dans ce sens que ce recueil, à travers les témoignages et les partages d'expériences des femmes actives dans la vie politique, peut servir à motiver d'autres femmes à agir, à passer à l'action, à s'engager politiquement.

Ce recueil est ainsi une contribution de l'OIF à susciter la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux instances de décision. En s'appuyant sur la promotion de témoignages de personnalités inspirantes couvrant, par la diversité de leurs parcours politiques, une partie significative des défis de la participation politique des femmes à Madagascar, cette publication aidera à mieux sensibiliser à la prise de décision politique des femmes. De plus, elle offrira l'opportunité de soutenir le plaidoyer en direction des pouvoirs publics, des partis politiques, et des décideurs afin

qu'ils accentuent les actions pour faire progresser la cause de la femme.

Les ambitions de la Francophonie d'agir en faveur de la paix, de la démocratie et de l'État de droit, soutenues et partagées par les États et gouvernements membres, contribuent à l'avènement d'un développement participatif et démocratique, au bénéfice des peuples.

Pour terminer, je réitère mes sincères remerciements à ECES pour son engagement et sa compétence dans la conduite de ce projet axé sur la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'Homme.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce livre.



## AVANT-PROPOS

La participation pleine et égale des femmes au pouvoir et aux organes de décision – tels que le gouvernement, les organes législatifs et les partis politiques – est un élément clé de la stratégie adoptée par la communauté internationale pour parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, comme définie par la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ainsi que dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995. Le respect et l'exercice des droits civils et politiques fondamentaux des femmes sont le fondement même de toute démocratie ainsi que l'une des composantes essentielles de la stratégie mondiale pour le développement durable définie par l'actuel Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Agenda 2030), adopté en 2015. Notamment, l'Objectif de Développement Durable (ODD) numéro cinq, « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* », est un socle transversal à tous les objectifs énoncés pour 2030. « *L'autonomisation des femmes et des filles, la défense de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs, l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le genre dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique, la lutte contre les stéréotypes, sont autant de leviers pour le développement durable.* »

De ce fait, l'inclusion d'activités visant à promouvoir et à renforcer les droits et la participation politique des femmes, ainsi que leurs capacités en matière de leadership, fait partie intégrante de l'approche adoptée par le Centre Européen d'Appui Électoral (ECES) depuis sa création en 2010. Cette approche, intégrée par ECES dans sa méthodologie d'appui aux cycles électoraux dans plus de 35 pays, a contribué au développement d'une solide expérience et expertise sur les questions et problématiques liées à la participation politique des femmes. C'est dans cette perspective qu'ECES a développé en 2018, un cadre pour renforcer le suivi et l'évaluation des indicateurs de la participation politique et électorale des femmes ayant

un impact opérationnel sur ses projets<sup>1</sup>. Présenté pour la première fois lors de la 6ème rencontre du Réseau des Compétences Électorales Francophones (RECEF) les 20 et 21 mars 2018 à Antananarivo, Madagascar, le cadre conceptuel s'aligne sur le Plan d'Action Genre (Gender Action Plan) de l'Union européenne pour la période 2016-2020 (connu sous l'appellation GAP II). Bien que le GAP II soit un instrument de l'Union européenne, il est important de souligner que cette stratégie, à l'image de la politique extérieure de l'Union européenne en matière de développement, concorde avec les stratégies internationales et régionales, et que cet instrument s'inscrit plus particulièrement dans le prolongement du programme d'action de Beijing. Le GAP II coïncide également avec le cinquième ODD. De ce fait, le cadre conceptuel d'ECES est aussi en cohérence avec la majorité des stratégies développées au niveau international et régional en faveur de la promotion de l'égalité des sexes.

Ainsi, au niveau régional, **l'aspiration 6 de l'agenda 2063 de l'Union africaine** appelle, entre autres, à :

- Inclure les femmes dans la prise de décision indépendamment du sexe, de l'affiliation politique, de la religion, de l'appartenance ethnique, de la localité, de l'âge ou d'autres facteurs.
- Renforcer l'autonomisation des femmes dans tous les domaines grâce à des droits sociaux, politiques et économiques égaux, y compris le droit de posséder et d'hériter des biens, de signer des contrats, d'enregistrer et de gérer des entreprises.
- Éliminer la violence et la discrimination (sociale, économique, politique) fondées sur le sexe à l'égard des femmes et des filles.

**La Stratégie de l'Union africaine en matière de genre prévoit dans son premier engagement :** «

<sup>1</sup> ECES, « Assistance électorale européenne promouvant la participation politique et électorale des femmes. Leçons apprises des expériences de suivi et évaluation de la participation politique et électorale des femmes », 2018.

l'Intégration du genre et secteurs prioritaires », et plus spécifiquement dans : (i) la paix et la sécurité ; (ii) la participation politique et la prise de décision.

**Au niveau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé (RISDP) 2015-2020** confirme le genre et le développement comme l'une des questions transversales que tous les programmes de la SADC doivent prendre en considération. **Le Protocole de la SADC sur le Genre et Développement reconnaît que les femmes ont été historiquement désavantagées en termes de participation significative dans tous les domaines de développement.** Afin d'éliminer les obstacles auxquels les femmes font face, les États parties au Protocole ont convenu d'adopter des mesures visant à assurer la participation et la représentation équitables des femmes et des hommes. Ce Protocole a pris un engagement pour l'intégration des questions ayant trait au genre dans le Programme d'Action de la SADC et les Initiatives de Renforcement des Communautés, à travers les volets suivants : (i) droits constitutionnels et légaux ; (ii) gouvernance ; (iii) media, information et communication ; (iv) consolidation de la paix et règlement des conflits. Le Protocole contient ainsi de nombreuses dispositions qui visent à faciliter l'intégration du genre dans les systèmes et les institutions, pour la réalisation de l'égalité et l'équité des sexes. Il est à noter que Madagascar a signé l'accord sur la révision du Protocole – révision qui a eu lieu en 2016 – en 2018.

**Au niveau de la Commission de l'Océan Indien (COI), le Plan de développement stratégique de la COI pour 2018-2021** inclut le genre dans la liste des domaines d'intervention de l'axe IV. Suivant l'adoption du deuxième plan de développement stratégique (2018-2021) par le 33<sup>ème</sup> Conseil des ministres de septembre 2018, le Secrétaire général a procédé à une réorganisation des portefeuilles thématiques entre les chargés de mission en avril 2019. La thématique genre

et la promotion de la femme se trouvent désormais dans le Domaine d'Intervention I : « Santé publique, genre, liberté de circulation, tourisme, éducation, société civile ». La citation de l'ancien Secrétaire général de la COI, M. Hamada Madi, montre l'engagement de la COI dans la promotion de l'égalité femmes-hommes : « Les femmes et les jeunes de l'Indianocéanie doivent être soutenus, leurs talents promus, leurs ambitions et leurs droits respectés. C'est ce que fait la COI avec l'appui de ses partenaires. L'avenir de nos îles dépend dans une large mesure de la place que nous donnons aux femmes et aux jeunes dans nos sociétés »<sup>2</sup>.

En effet, les États membres de la COI ont adopté en avril 2009, la Politique et Stratégie sous-régionale de genre pour 2009-2013, laquelle a été renouvelée à travers la Politique et Stratégie sous-régionale de genre pour la région de l'Océan Indien 2015-2019. Cette politique fait état de l'engagement commun des États membres de la COI pour faire de l'égalité entre les sexes, une égalité de fait et ce, dans le respect des engagements internationaux et régionaux. Comme le prévoit le texte, malgré des acquis importants, les défis demeurent encore nombreux face aux questions de genre. Il a été indiqué que la politique et stratégie sous-régionale de genre reste d'actualité en dépit de la période affichée (2015-2019) du fait de l'ineffectivité de plusieurs objectifs.

A Madagascar, le document sur le suivi du Protocole de Beijing rapporte de nombreux progrès réalisés sur le plan légal entre 2015 et 2019. Des textes constitutionnels, législatifs ou juridiques, ont été adoptés ou modifiés pour promouvoir la promotion de l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Il est également à noter la rédaction et l'adoption en 2020 de la loi sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre qui permet de renforcer le dispositif judiciaire de lutte contre ces types de violences à Madagascar.

---

<sup>2</sup> International Women's Day, l'ODD 5 et la COI, <https://www.commissionoceanindien.org/international-womens-day-coi/>

Sur le plan électoral, le pays s'est doté d'une stratégie « Genre et élections 2015-2020 » qui vise à accroître la représentation et la participation des femmes dans les instances nationales et locales de prise de décision, avec le concours des organisations de la société civile et l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pourtant, en ce qui concerne la participation politique des femmes, 5 femmes sur 36 candidats ont présenté leur candidature à l'élection présidentielle de 2018. Au premier tour, aucune femme candidate n'a dépassé le seuil de 1% des suffrages. Par ailleurs, le total des suffrages obtenus par les cinq candidates a représenté moins de 5 %. Quant aux élections législatives de 2019, ce sont 126 femmes qui se sont portées candidates sur les 855 candidats annoncés, soit un taux de candidature de 13%. Seulement 27 femmes ont été élues sur 151 députés, soit un taux de 17,8%, ce qui constitue une baisse par rapport aux élections de 2013 lors desquelles 32 femmes avaient été élues. L'élection d'une femme Présidente de l'Assemblée nationale durant l'actuelle législature représente cependant, une avancée. A cela, il convient d'ajouter, la hausse du nombre de femmes membres du bureau permanent de l'Assemblée nationale, à savoir 7 sur 12 contre 2 sur 12 sous la précédente législature. Par contre, la représentation féminine au niveau du Sénat a connu une baisse avec 2 femmes (1 élue sur 12 et 1 nommée sur 6) sur 18 sénateurs contre 13 sur 63 (7 élues sur 42 et 6 nommées sur 21) précédemment. La participation des femmes aux élections municipales est encore plus faible. Sur 6.303 candidatures au poste de maire à travers la Grande Ile, seules 337 candidatures ont été féminines lors des élections de 2019. Et en ce qui concerne les candidatures aux conseils municipaux/communaux, on dénombre seulement 3050 femmes sur quelque 32.000 candidats. Les scrutins locaux en 2019 ont vu l'élection de 5% de maires femmes et 7% conseillers municipaux/communaux femmes<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Commission électorale nationale indépendante (CENI), Rapports élections législatives et communales 2019.

En outre, les femmes demeurent sous-représentées dans les partis politiques et continuent à être reléguées dans les sections féminines où leur rôle se limite principalement à la mobilisation des électeurs et à l'animation des activités de campagne<sup>4</sup>.

Quelles sont les causes profondes de cette sous-représentation, voire de ce recul ? Les facteurs sociologiques suffisent-ils à l'expliquer ? Quelles recommandations formuler à l'endroit des femmes, des politiques, des législateurs, de la société civile, en vue d'amorcer une dynamique de participation active des femmes à la vie publique et politique ? N'est-il pas le moment de voir à la base avec les chefs traditionnels ou claniques, comment allier us et coutumes et la promotion féminine en vue du développement ?

Telles étaient les questions qui ont fait l'objet d'échanges lors de l'atelier du 6 octobre 2021. L'événement a eu pour objectif la réflexion et la concertation au sujet de la promotion de la participation politique des femmes à Madagascar. L'atelier a vu la participation des représentants du Gouvernement, du Parlement (Assemblée nationale et Sénat), de la société civile, des médias, des universités et des organismes internationaux œuvrant dans le domaine de la promotion de la participation politique des femmes. L'atelier a permis de recueillir des témoignages, des expériences et des recommandations pour alimenter le contenu de ce recueil. Cet ouvrage a en effet pour vocation de contribuer à la promotion de la participation politique des femmes et donc, de fournir des conseils et des recommandations aux femmes et ce, à travers des expériences vécues, pour pouvoir s'engager en politique, se présenter en tant que candidate ou à des postes de décision et exercer les postes de décisions en toute connaissance de cause.

<sup>4</sup> La Mission d'observation électorale de l'UE à Madagascar en 2018 a observé près de 250 événements de campagne dont deux-tiers durant le premier tour et un-tiers lors du second dans 21 régions des 22 couvertes par la Mission. Lors de ces événements de campagne, entre 55 à 60 % de l'audience étaient des femmes.



**Eliana BEAZA**



*Quelques visuels de campagne de propagande de candidates femmes à diverses consultations populaires : affiches, publications Facebook, etc.*



**PARTIE 1**

**INTRODUCTION  
GÉNÉRALE**

# I- INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 1. La démocratie et la participation des femmes en politique



*Texte tiré de la présentation faite par Madame Ain'Harimanga Raby Savatsarab, Secrétaire générale du ministère de la Justice au cours de l'atelier de réflexion et de concertation sur la participation politique des femmes à Madagascar.*

Pourquoi parler de participation politique des femmes ? Avant de répondre à cette question, il convient de rappeler que les femmes représentent la moitié de la population mondiale ! De ce fait, la promotion de cette participation, qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'égalité du genre, telle que matérialisée par le 5ème objectif de développement durable, constitue une action de justice. Il est également important que nous ayons à l'esprit le faible taux de participation des femmes en politique à Madagascar, et que nous comprenions la nature des engagements pris par l'État Malagasy en ratifiant les principaux textes internationaux en matière de promotion de l'égalité des genres.

En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies rappelait, dans une de ses résolutions, que « quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires, et parce qu'elles ont un faible niveau d'éducation, qu'elles n'ont pas accès aux soins de santé et qu'elles sont beaucoup plus touchées que les hommes par la pauvreté. » Or, si par démocratie, nous entendons participation citoyenne, élection, représentation, libertés fondamentales, n'y a-t-il pas lieu de faire écho aux propos de Mme Helen Clark, administratrice du PNUD, et de dire avec elle : « La gouvernance démocratique ne peut se

réaliser pleinement sans la participation et l'inclusion totale des femmes ? »

Je me réserve le droit de penser que si. J'aimerais rappeler, par ailleurs, qu'il existe un lien étroit entre la démocratie et l'émancipation économique des femmes. La démocratie et la réalisation du développement durable impliquent nécessairement la pleine participation des femmes dans la politique nationale et locale, dans l'économie, dans l'éducation et les médias. De plus, « si un système politique néglige la participation des femmes, s'il se soustrait à ses responsabilités vis-à-vis des droits de la femme, il manque à son devoir vis-à-vis de la moitié de ses citoyens » selon Lakshmi Puri Directrice Exécutive adjointe d'ONU Femmes (Bruxelles, Belgique, 23 Novembre 2011). Enfin, la vraie démocratie est basée sur la réalisation des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Il est primordial de ce fait de toujours veiller à l'équilibre des pouvoirs, afin de préserver l'équité. Dans un monde où plus de la moitié de la population vit désormais dans une démocratie, plusieurs auteurs, chercheurs s'accordent à dire que « l'inclusion et l'entière et égale participation de tou-te-s les citoyen-ne-s – dont les femmes – devient de plus en plus essentielles à la bonne gouvernance ». Ainsi, en investissant dans la participation politique des femmes, non seulement la communauté internationale se rapproche-t-elle de la réalisation de l'égalité des genres, mais également de celle des objectifs de développement durable (ODD) et des cibles qui en dépendent<sup>1</sup>.

Les obstacles empêchant les femmes d'occuper la place qui leur revient au sein de l'arène politique relèvent généralement de trois catégories de facteurs. D'abord, des restrictions/entraves structurelles causées par des lois et des institutions discriminatoires (absence de politiques juridiques en faveur des femmes, dualité entre le droit coutumier et le droit constitutionnel, ignorance, méconnaissance des lois, mauvaise application des lois). Ensuite, les restrictions politiques (manque

<sup>1</sup> <https://deliverforgood.org/>

d'information et de formation, masculinisation du milieu politique, manque d'ambition). Enfin, les restrictions culturelles (le statut socioculturel des femmes, la pauvreté qui caractérise encore la condition générale des femmes, l'éducation, l'analphabétisme, les charges familiales, le manque de confiance en soi, mais aussi le poids des coutumes et traditions, les préjugés sociaux, les programmes scolaires stéréotypés, la mauvaise interprétation de la religion).

Plusieurs mesures peuvent être entreprises pour y remédier. J'évoquerais principalement les palliatifs d'ordre institutionnel, législatif et associatif pour combler les retards des femmes, en introduisant des quotas par genre en tant que mécanismes de transition, ou en proposant de modifier le mode de scrutin. Il s'agit en effet d'étudier les effets des différents modes de scrutin sur la représentation politique des femmes afin d'envisager, le cas échéant, d'ajuster ou de modifier le système électoral.

Il importe de considérer attentivement ces pistes de solution, et d'appuyer toutes les initiatives en faveur de la promotion de l'égalité des genres en politique. L'État doit redéfinir et élargir le concept, les espaces ainsi que les stratégies de la participation des hommes et des femmes. Ainsi, il faut alors analyser les formes et niveaux d'organisation des femmes, et leur incidence dans les espaces de concertation politique. L'histoire démontre que dans plusieurs pays, la participation des femmes en politique a un impact positif sur l'évolution de la société. En effet, des compétences et des points de vue différents permettent de façonner un nouvel ordre politique. Nous pouvons remarquer que la présence des femmes dans les Parlements a, en outre, influencé la manière dont fonctionne cette institution, comme le langage et les comportements des parlementaires<sup>2</sup>. Je peux également citer la priorité accordée aux questions politiques, l'intérêt porté à tous les aspects de l'administration, notamment

l'élaboration des budgets, l'introduction de nouvelles législations ainsi que la réforme des lois existantes. Les femmes sont plus sensibles aux préoccupations de la communauté et par conséquent plus réactives aux besoins de leur circonscription. La présence des femmes au Parlement permet de renforcer la promotion des droits des femmes, comme cela peut être constaté dans le monde entier. Et même si les femmes ne constituent pas un groupe homogène, elles tendent à se soutenir entre elles et contribuent à placer ces questions et ces préoccupations à l'ordre du jour parlementaire<sup>3</sup>.

Investir dans le droit des femmes à participer à la vie politique constitue donc une étape incontournable pour atteindre l'égalité des genres et la gouvernance démocratique, aussi bien à l'échelle mondiale qu'au sein de notre pays. « Le concept de démocratie ne prendra un sens réel et dynamique que lorsque les orientations politiques et les législations nationales seront définies en commun par les hommes et par les femmes, en prenant équitablement en compte les intérêts et le génie spécifiques des deux moitiés de la population. »<sup>4</sup> Union interparlementaire (UIP).

La Déclaration universelle sur la démocratie en septembre 1997 de l'Union Interparlementaire est fondée sur **le principe selon lequel il ne peut y avoir de démocratie sans un véritable partenariat où les hommes et les femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences.**

Comme le disait M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, « Les femmes doivent être présentes à la table des négociations afin de jouer le rôle qui leur revient de droit en matière de prévention et de résolution des conflits ainsi que de maintien et de

---

2 voir <https://www.ipu.org/fr>, Union interparlementaire

---

3 <https://www.ipu.org/fr>

4 <https://www.un.org/fr/chronicle/article/les-femmes-en-politique-la-lutte-pour-mettre-fin-la-violence-legard-des-femmes>

consolidation de la paix. Non seulement pour garantir que leurs besoins et leurs points de vue soient pris en compte, mais parce qu'il s'agit d'un droit humain fondamental. »

Je termine mes propos en citant M. Vidar Helgesen, Secrétaire général d'IDEA International : « **L'égalité des sexes ne fait pas la démocratie. Et la démocratie ne fait pas l'égalité des sexes.** Mais lorsque les principes de contrôle par le peuple et d'égalité entre les citoyens sont véritablement appliqués, il devient alors possible de faire grandir la démocratie et l'égalité des sexes. Et c'est dans de bien meilleures conditions que la société peut alors s'engager sur la voie du développement, de la sécurité et des droits de l'homme. »

*Texte élaboré par Madame Ain'Harimanga Raby Savatsarab, Secrétaire générale du ministère de la Justice*

---

## 2. Objectif et méthodologie du présent recueil

Le présent recueil vise à présenter des témoignages de femmes et d'hommes sur les défis de la participation politique des femmes, afin d'illustrer les freins auxquels les femmes continuent de faire face dans le difficile accès à une représentation égale en politique. Il distingue, de ce fait, plusieurs étapes vers l'accès à la représentation, notamment l'aspiration des femmes pour la politique, les défis de leur désignation par les partis politiques comme candidates aux élections, les obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans les élections. Il accorde également une place au rôle que les femmes élues pourraient jouer pour la promotion de cette participation.

En matière d'étude de l'accession à la législature, le cadre méthodologique de Hague et Harrop<sup>5</sup> est généralement utilisé pour identifier les principaux facteurs qui interviennent en amont des processus d'élections. Ce

---

<sup>5</sup> Rod Hague and Martin Harrop, « Comparative Government and Politics An Introduction 6th Edition »

modèle identifie 5 sous-catégories de population, et décompose le processus en 4 phases qui permettent de préciser l'influence de ces facteurs tout au long de ce processus. Appliqué à l'étude de la représentation politique des femmes, les sous-catégories sont les suivantes :

- La population féminine en général, regroupant la proportion de femmes dans la population d'étude ;
- Les éligibles, désignant la proportion de la population féminine autorisée à participer à des élections ;
- Les aspirantes, désignant la proportion des éligibles aspirant à participer à des élections ;
- Les candidates, désignant la proportion des aspirantes désignées candidates des partis politiques ou se désignant candidates indépendantes ;
- Les élues, désignant la proportion de candidates finalement élues.

S'il peut sembler évident que les facteurs socio-culturels expliquent dans leur globalité la restriction de la participation des femmes à la politique, il ressort de l'étude de ce cadre que des facteurs spécifiques entravent différemment cette participation.

En effet, bien que la population dans son ensemble soit égalitaire du point de vue de la représentation du genre, il peut survenir dans certains contextes que le cadre légal, notamment l'absence de ratification de conventions internationales, puisse réduire la proportion de la population féminine autorisée à participer à des élections et donc d'être éligibles au même titre que les hommes. Ce n'est pas le cas pour la grande majorité des États actuellement. Ensuite, par contre, bien que les femmes et les hommes puissent être considérés éligibles sans distinction du genre, il est constaté qu'une plus faible proportion de femmes que d'hommes envisage de faire de la politique et de se présenter à des élections, ce que le modèle désigne par l'appellation « aspirantes ». Les raisons évoquées sont principalement un manque de motivations personnelles, un désintérêt pour la politique, et un

manque de ressources temporelles. Continuant l'analyse, il apparaît par la suite que, dans cette sous-catégorie de femmes aspirantes, moins de candidatures féminines sont désignées par rapport aux candidatures masculines, et c'est en grande partie en raison des choix faits par les décideurs des partis politiques. Le document de promotion de la participation politique des femmes, réalisé conjointement par le PNUD et le National Democratic Institute (NDI)<sup>6</sup>, reprenant ce cadre méthodologique, souligne que « le moment où les responsables du parti sélectionnent les aspirants candidats qu'ils soutiendront représente l'étape la plus cruciale pour faire élire des femmes », et que : « Les partis subissent de fortes pressions, aussi bien internes qu'externes. Les pressions externes comprennent la

façon dont les partis seront perçus et évalués par les électeurs ; ils présenteront donc des candidats dont ils pensent qu'ils leur apporteront le plus de voix. Le parti ne sélectionnera pas ceux qui sont « perçus » comme un risque potentiel (et ce sont souvent des femmes). En interne, les antécédents d'un aspirant candidat, son activisme au sein du parti et son accès au financement sont importants : ceux qui se représentent, ceux dont le nom est déjà connu ou ceux qui jouissent d'une certaine notoriété au sein de la communauté, du fait de leur profession ou de leurs liens familiaux, auront plus de chances de recevoir le soutien du parti ». Les entretiens proposés dans ce recueil vont ainsi nous permettre de cerner plus finement ces problématiques. En outre, pour mieux cerner le contexte, nous vous proposerons également les biographies de quelques figures qui ont été les pionnières de l'engagement politique des femmes à Madagascar.

---

<sup>6</sup> NDI, PNUD, "Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques, Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes.", 2011.



*Photo de groupe des candidats du Parti Social Démocrate (PSD) à la députation en 1970. Elise Rasoamampionona était la seule femme candidate.*

## PARTIE 2

# TÉMOIGNAGES

## II - TÉMOIGNAGES

Les entretiens proposés dans la présente section proviennent des témoignages recueillis lors de l'atelier de réflexion et de concertation sur la participation politique des femmes du 6 octobre 2021. Ils servent à illustrer quatre catégories de personnalités :

### 1. Les femmes non aspirantes

Elles sont actives dans la société civile, font preuve de leadership, ont tenu parfois des postes à responsabilités au sein du Gouvernement, mais assez paradoxalement n'aspirent pas à faire de la politique. Qu'est-ce qui explique que moins de femmes que d'hommes aspirent à se lancer dans une carrière politique ? Le témoignage d'Andrianaivonirina Anny Maria Rondronavalona, Présidente de l'Association des Femmes Journalistes de Madagascar (AFJM) nous éclaire sur cette question (se référer à la page 19)

### 2. Les femmes non désignées candidates d'un parti politique

Il y a aussi celles qui ont l'ambition de servir leur pays à travers un poste électif, et qui ont démontré par leur parcours professionnel ou associatif un sens très poussé du leadership, mais ne sont pas désignées candidates par les partis politiques. Nous vous invitons à travers les deux témoignages de Céline Nathalie Razafindehibe, (se référer à la page 23) experte en genre et gouvernance et Lucile Rabearimanana, professeur émérite (se référer à la page 29) à découvrir le parcours de deux femmes qui ont eu pour point commun d'avoir refusé le statu quo en se présentant comme candidates indépendantes malgré tout, et qui en ont tiré les leçons qu'elles nous livrent ci-dessous.

### 3. Les femmes élues

Elles sont élues, portant le flambeau de la représentation des femmes en politique à Madagascar. Qui sont-elles ? Qu'est-ce qui les caractérise, et quels rôles ont-elles à jouer pour la promotion de la participation politique

des femmes ? A travers les témoignages de deux femmes députés de la présente législature, et d'une femme maire, nous découvrons leurs parcours et leurs visions pour l'égalité des genres à Madagascar.

- Témoignage de MASY GOULAMALY Jeanne D'Arc, député de Madagascar élue à Tsihombe et Présidente de la Commission Genre au sein de l'Assemblée nationale (se référer à la page 33).

- Témoignage de Perle Bien Aimée Zafinandro, député de Madagascar élue à Taolanaro (se référer à la page 41)

- Témoignage de Lydia Aimée Rahantsoa, ancienne maire de la circonscription de Manjakandriana, présidente de l'Association des Femmes Ouvrières (se référer à la page 48).

### 4. Les femmes occupant ou ayant occupé un poste nominatif

Elles sont parfois des femmes nommées à des postes politiques. A travers le témoignage de Monique Andréas Esoavelomandroso, membre du Conseil des Sages du COMESA et ancien Médiateur de la République (se référer à la page 54), et celui de Céline Marie Yolande Via, ancienne sénatrice élue sur le quota de la société civile, coordinatrice nationale de la Fédération pour la Promotion Féminine et Infantile (FPFI) (se référer à la page 60), nous apprenons une facette différente de la femme politique de Madagascar.

### 5. Les hommes sensibles au genre

Et il y a les hommes engagés dans la promotion de l'égalité des genres, rappelant que ce combat n'est pas le seul combat des femmes, mais le combat de toute l'humanité partageant les valeurs de justice et d'égalité. Nous proposons de le découvrir à travers le témoignage du sénateur Hajaniaina Tahina Andrianandrasana (se référer à la page 64).



## **TÉMOIGNAGE DE**

**Andrianaivonirina Anny  
Maria Rondronavalona**

---

**Présidente de l'Association des  
Femmes Journalistes  
de Madagascar (AFJM)**

---

**Femme non-aspirante**

## BIOGRAPHIE D'ANDRIANAIVONIRINA ANNY MARIA RONDRONAVALONA

Anny Andrianaivonirina est présidente de l'Association des Femmes Journalistes de Madagascar (AFJM). Cette championne de judo a soutenu récemment son mémoire en Hautes Etudes en Administration de l'Ecole Normale d'Administration de Madagascar à propos des devises que le sport peut faire rentrer à Madagascar. Elle prépare son doctorat en sciences de l'éducation avec comme thème l'éducation citoyenne. Elle est journaliste (presse écrite, radio, numérique), directrice de rédaction, enseignante à l'université, consultante et éditrice. Concernant son expérience des médias et du management, elle a été, entre autres, journaliste sportive chez Midi Madagasikara pendant 25 ans, et directrice de rédaction de « Le cahier du Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques ». Elle a édité des publications telles que « En voie de développement », « L'histoire du patrimoine maritime de Madagascar », « Madagascar références » et co-auteur de « l'histoire du rugby à Madagascar ». Elle est également chargée du projet « entrepreneuriat sportif » et d'autres projets ayant trait à la gouvernance. Elle a déjà occupé le poste de directeur de cabinet du ministère des Sports et de la Jeunesse. Elle est aussi présidente du Centre de Presse Malagasy et de l'association « La maison du sport de Madagascar ». Le parcours d'Anny Andrianaivonirina illustre un des défis de la participation politique des femmes à Madagascar, en ce sens où la politique reste un domaine dans lequel elle s'est toujours exclue.

Le témoignage d'Andrianaivonirina Anny Maria Rondronavalona revêt son importance dans la mesure où elle est une femme leader dans le domaine associatif et ayant occupé des postes à responsabilités dans le domaine de l'administration publique. Et elle a fait le choix de ne pas s'investir dans la politique. Son point de vue apporte des éclaircissements concernant l'engagement des femmes en politique.

### A. Généralités

Bonjour, vous êtes présidente de l'Association des femmes journalistes de Madagascar (AFJM). Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quel est votre regard sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ? Je pense que quand une femme s'engage, ce n'est jamais à la légère. Il y a beaucoup de femmes engagées politiquement ou dans la société civile. Elle peut



**“ Je pense que quand une femme s’engage, ce n’est jamais à la légère .”**

le faire pour son intérêt personnel ; mais elle le fera surtout pour les autres. Et là, gare aux obstacles car elle va vraiment foncer.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu’il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**

Des grandes enjambées même. Pas seulement avancées, plus que cela.

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Dans la société en général, oui. Dans la profession, non. On a toujours été écoutée quand on émettait nos avis en conférences de rédaction. La femme journaliste a une place de choix dans le monde de la presse. Nous sommes majoritaires je crois. Têtues, travailleuses et on tient à la profession

**En complément à la question précédente, qu’en est-il selon vous de l’influence de la religion et des traditions ?**

La tradition met l’homme devant. Mais le matriarcat aussi existe. Quant à la religion, de quelle religion vous parlez ? Christianisme ? Cela met l’homme devant. Traditionnel ? Il y a une place pour la femme.

**B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

**Sans a priori, votre parcours professionnel, et votre engagement dans la promotion du genre dans la presse, auraient pu faire de vous une femme active en politique. Ce n’est pourtant pas le cas, et vous**

**nous avez dit dernièrement ne pas avoir pensé à vous engager en politique. Pouvez-vous nous donner les raisons principales de ce choix de ne pas s’engager ?**

Je trouve, je trouvais le monde politique malsain. Je me suis considérée comme une technicienne depuis toujours avec mes expertises et mes connaissances. J’aide oui. Je donne mes avis. Je travaille. Pourquoi je ne me suis pas engagée ? Disons que jusqu’ici, aucun parti ne m’a séduit à 100%. Je sais pertinemment que je peux leader dans un parti politique. Mais c’est le milieu qui ne me convainc pas. Si je m’engage comme toute femme qui s’engage, je ferais mon maximum pour avoir le temps, l’argent et les moyens. Mais pour le moment, c’est pour autre chose que je m’engage, entre autres mes enfants. Surtout mes enfants.

**Nous ne pouvons donc pas dire, en ce qui vous concerne spécifiquement, que le cadre contextuel et/ou institutionnel a entravé votre décision personnelle à vous engager en politique. Confirmez-vous ?** C’est le cadre contextuel que je perçois, que je vois qui ne me pousse pas à entrer en politique.

**Pensez-vous que les motifs que vous évoquez s’appliquent généralement plus aux femmes qu’aux hommes ?**

Aux deux. Pas spécialement à la femme. L’homme peut aussi ne pas être séduit par le cadre contextuel de la politique.

**Réalisez-vous tout de même que le désintérêt pour la politique, plus prononcé en général chez**

**les femmes que chez les hommes, participe à la faible représentation des femmes en politique ?**

C'est logique, non ?

**C. Recommandations**

**Il convient pourtant de promouvoir cette représentation pour atteindre l'idéal de la parité en politique. Quelles sont donc les recommandations générales que vous voudriez bien formuler pour pallier le sous-engagement relatif des femmes en politique par rapport aux hommes ?**

Leur expliquer le bien-fondé d'un engagement politique, si bien-fondé il y a. Les éduquer à prendre la parole. Vous savez, il y a des choses naturelles chez la femme. Elle s'engage. Elle protège. Elle éduque tout naturellement. Si elle ne s'engage pas en politique,

c'est qu'il y a quelque chose qui l'empêche de voir que c'est peut-être bien ? Je souligne le « peut-être ».

**Existe-t-il une catégorie d'acteurs en particulier qui pourrait jouer un rôle dans l'amélioration de l'engagement des femmes en politique ?**

Les médias. Les journalistes. Les communicatrices. Elles savent mener et expliquer et convaincre.

**D. Messages aux femmes et aux hommes**

**Merci pour votre témoignage. Pour conclure, quel serait le message que vous aimeriez adresser à toutes les femmes et tous les hommes de Madagascar en ce qui concerne plus particulièrement la participation des femmes en politique ?**

Être convaincue pour être engagée et bien faire les choses. Si ce n'est pas le cas, passer à autre chose.

A close-up portrait of Céline Nathalie Razafindehibe, a Black woman with long, dark braided hair, smiling slightly. The image is partially obscured by a blue semi-transparent overlay containing text.

## **TÉMOIGNAGE DE**

**Céline Nathalie  
Razafindehibe**

---

**Vice-Présidente nationale de  
l'association Vondrona Miralenta  
ho an'ny Fampanandrosoana (VMLF)**

---

**Femme non désignée  
candidate d'un parti politique**

## BIOGRAPHIE DE CÉLINE NATHALIE RAZAFINDEHIBE

Céline Nathalie Razafindehibe est fondatrice et vice-présidente nationale du Vondrona Miralenta ho an'ny Fampanandrosoana (VMLF ou Mouvement pour la promotion du genre en politique et développement) depuis le 4 avril 2013. Elle est notamment spécialiste en anthropologie sociale et appliquée sur la parité, mentor en leadership féminin, juriste publiciste, littéraire et linguiste. Elle est dotée d'un relationnel facile et maîtrise les différentes réalités socioculturelles de Madagascar, ainsi que ses dialectes. Militante féministe de longue date, Nathalie Razafindehibe a multiplié les expériences en matière de genre et a participé à bon nombre d'activités et de recherches. Elle travaille également beaucoup sur le droit des femmes et l'éradication de la violence qui leur est faite. A ce titre, elle occupe le poste de présidente du Réseau pour l'éradication de la violence (REV) depuis août 2008. Au-delà de la représentation politique, son cheval de bataille reste le bien-être des femmes et leur accès à l'égalité, comme l'illustre son credo inspiré d'Olympe de Gouges: « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits ». Experte en genre et gouvernance, elle a contribué à l'élaboration de la loi 2019-008 relative à la lutte contre les violences basées sur le genre. Avec le VMLF et d'autres partenaires, elle participe activement à l'élaboration de l'avant-proposition de loi sur le système de quotas et la participation des femmes aux postes de décision, ainsi qu'à la proposition de loi sur la succession. Elle contribue à la rédaction du présent recueil.

**Engagée dans les domaines associatif et politique, Céline Nathalie Razafindehibe est une figure incontournable de la promotion de l'égalité des genres à Madagascar. Suite à sa participation aux dernières élections communales, elle livre ici un témoignage majeur concernant la représentation des femmes en politique à Madagascar.**

### **A. Généralités**

**Bonjour, vous êtes Razafindehibe Céline Nathalie. Comme cela est demandé aux autres femmes**

**avec qui nous réalisons cet entretien, quel est votre regard sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ?**

Le taux de participation des femmes aux postes de décision est encore très faible à Madagascar, c'est la raison pour laquelle nous unissons nos forces et entamons différentes démarches pour augmenter ce taux.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu'il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**



## “ Il faut le rassemblement des femmes en une plateforme. Les actions disparates favorisent la faible élection relative des femmes en politique. ”

Oui et non, puisque de plus en plus de femmes osent se porter candidates mais sont bloquées par des contraintes pécuniaires, notamment le financement de la campagne. De plus, obtenir le soutien d'un parti politique n'est pas aisé dans le cadre d'une candidature, et les refus ne sont pas rares. Et pour cause : les hommes se voient accorder davantage de crédibilité et d'opportunité que les femmes. Les donateurs et les partis politiques ne sont pas en reste. Plus encore : les femmes ne votent pas pour les femmes. Aïssata Tall Sall, mairesse et avocate au Podor (Sénégal) et également activiste féministe pour l'égalité du genre, disait bien que « L'ennemi des femmes, ce sont les femmes elles-mêmes ». La citation de Michelle Obama, nous incite à aller de l'avant malgré les obstacles et les barrières : « Les femmes et les filles peuvent faire ce qu'elles veulent, il n'y a aucune limite à ce que nous, les femmes, pouvons accomplir ».

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Le poids de la culture et les us et coutumes dans les différentes régions contribuent à mettre l'homme sur un piédestal, au plus haut sommet de la pyramide, ce, dès l'enfance.

En tant qu'activiste, je n'ai cessé de faire valoir nos droits chaque fois que l'occasion se présente, et j'ajouterais que l'arme la plus efficace pour concrétiser l'égalité du genre est de prendre les hommes comme partenaires car, au final, malgré les dissensions, nous sommes complémentaires. Pour ma part, il m'est facile

de travailler avec le beau sexe puisqu'il représente 95% de mes contacts. La connaissance des spécificités culturelles permet aussi de combler le fossé.

Il faut que les femmes se rassemblent au sein d'une plateforme. Les actions disparates favorisent la faible élection des femmes en politique. Comme l'a dit l'ancienne Première dame Hillary Clinton : « Les femmes sont le plus grand réservoir inexploité de talents au monde ».

Comme le disait Gandhi, « appeler les femmes le sexe faible est une diffamation, c'est l'injustice de l'homme envers la femme. Si la non-violence est la loi de l'humanité ; l'avenir appartient aux femmes. Qui peut faire appel au cœur des hommes avec plus d'efficacité que la femme ? »

**En complément à la question précédente, qu'en est-il selon vous de l'influence de la religion et des traditions ?**

La tradition et la religion influencent grandement la promotion et la participation des femmes en politique à Madagascar. Parlons d'un cas très récent : l'ITG ou Interruption Thérapeutique de la Grossesse, qui a fait réagir aussi bien les dignitaires du FFKM (Conseil des églises chrétiennes de Madagascar) que ceux de la communauté musulmane malgache.

**B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

**Vous représentez une catégorie de femmes qui a osé présenter sa candidature indépendante lors d'une élection à Madagascar. Pouvez-vous nous**



*Ph de gauche : Céline Nathalie Razafindehibe avec Marie Estelle Andriamasy, Présidente du Conseil National des Femmes de Madagascar (CNFM).  
Ph de droite : Signature du pacte de partenariat entre l'association Vondrona Miralenta bo an'ny Fampanandrosoana (VMLF) et la Fédération Mafubo Internationale pour renforcer leur efficacité en unissant leurs efforts pour les femmes malgaches.*

**rappeler de quelle élection il s'agit ?**

Il s'agissait des élections communales du 27 novembre 2019.

**En dépit de votre engagement et de votre combat, vous n'avez pas été élue au cours de cette élection.**

**Comment avez-vous vécu ce résultat ?**

Il s'agissait de ma première candidature et j'ai pu en tirer des leçons qui me seront utiles à l'avenir. Par exemple : il me faut travailler mieux la question du financement électoral et la préparation en elle-même. Dans l'idéal, s'y mettre 2 à 3 ans à l'avance. Dans tous les cas, comme le disait si bien Nelson Mandela, « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends ». J'apporterai également un soin particulier à mon staff de campagne. Pour revenir à votre question, j'estime

qu'en politique comme en sport, il faut faire preuve de fair-play.

**Est-ce que vous vous attendiez à cette éventualité avant de vous présenter ?**

Bien sûr, une élection ressemble au jeu du « pile ou face ». Il n'y a que 2 possibilités : soit on gagne, soit on perd.

**Quelles sont selon vous les principales raisons en cause ?**

J'ai voulu être candidate sous la couleur d'un parti politique, mais ma demande a été rejetée. Raison pour laquelle je me suis présentée en indépendante. L'avantage était que je n'avais pas à me soumettre à la discipline du parti. J'étais libre de mener ma campagne à ma guise, dans le strict respect du code électoral.

**Pensez-vous que les femmes en politique sont généralement plus exposées aux motifs que vous évoquez, que les hommes engagés politiquement ?**

Exactement.

**Ce constat est-il général à Madagascar ?**

Oui, tout à fait. C'est pourquoi nous sommes sur tous les fronts pour préparer les futures candidates aux prochaines élections.

### C. Recommandations

**En tant que femme, et compte-tenu de votre expérience particulière, quelles sont les recommandations générales que vous voudriez bien formuler pour pallier la faible élection relative des femmes en politique par rapport aux hommes ?**

Je préconise le rassemblement des femmes en une plateforme. Soyons unies, conjuguons nos forces ! Je lance d'ailleurs un appel général : « Femmes de Madagascar, unissons-nous pour aboutir à l'ODD 5 ». Pour qu' « A compétence égale, parité égale ». D'emblée, je tiens à préciser que nous ne considérons pas les hommes comme nos adversaires.

**Existe-t-il une catégorie d'acteurs en particulier qui pourrait jouer un rôle dans l'amélioration de l'élection des femmes en politique ?**

Sans aucun doute. D'ailleurs, ils peuvent faire beaucoup pour la cause des femmes. Florilège !

- Améliorer le dialogue avec les hommes sensibles au genre, les « Men engage » ;

- Convaincre les chefs traditionnels ou claniques et les autorités morales;

- Mener les actions adéquates dans les zones reculées (sensibilisation, éducation, mobilisation ou encore plaidoyer).

- Prioriser l'éducation civique et citoyenne, et l'éducation électorale pour pouvoir appuyer ces femmes. Encore une fois, je rejoins ici Nelson Mandela lorsqu'il dit : « L'éducation est l'arme la plus puissante qui puisse changer le monde ».

**Quelles seraient vos recommandations spécifiques que vous voudriez formuler à leur endroit ?**

- Femmes : n'ayons pas peur des urnes ; aidons-nous les unes les autres à notre échelle, agissons pour accéder aux postes de décision. A l'instar de la célèbre chanteuse Beyoncé Knowles, nous sommes bien placées pour le savoir : « Le pouvoir ne vous est pas donné. Vous devez le prendre ».

- Au gouvernement : pensez aux femmes, elles sont riches en potentiel et pourront apporter leur savoir-faire à l'édifice commun.

- Aux législateurs : faites respecter les dispositifs en vigueur et vulgarisez les lois en langue malagasy et en variantes régionales pour qu'elles soient accessibles à tous.

- A la société civile : travaillons ensemble, aidons nos consœurs, soyons la lumière qui éclaire leurs chemins.

- Aux médias : participez aux sensibilisations faites pour le bénéfice des femmes, faites entendre les voix de celles qui font bouger les lignes, œuvrez pour que les textes de lois soient accessibles à toutes les femmes, sans exception.

- A la population : soutenons et respectons les femmes qui nous entourent. Elles sont nos mères, nos sœurs, nos filles et épouses. Ce n'est pas pour rien que les linguistes le rappellent : Reny, le radical de « Firenena », ou la Nation en malgache, signifie mère, source de vie. J'aimerais ajouter ici une autre citation de Stendhal, puisqu'il a tout dit : « L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain ».

### D. Messages aux femmes et aux hommes

**Merci pour votre témoignage. Pour conclure, quel serait le message que vous aimeriez adresser toutes les femmes et tous les hommes de Madagascar en ce qui concerne plus particulièrement la participation des femmes en politique ?**

A toutes les femmes : LUTTONS, prenons notre destin en main. Semons les graines de ce que nous souhaitons récolter. N'attendons pas d'être favorisées pour agir et aider nos semblables à se réaliser, à se dépasser, à être légitimées. Les hommes sont de plus en plus convaincus

par le bien-fondé de notre lutte. Pour ne citer que le sociologue André Rasolo, « A compétence égale, parité égale » ; ou encore Justin Trudeau, Premier ministre canadien : « Je crois en l'égalité entre les hommes et les femmes, et je crois que nous avons énormément de travail pour en arriver là ».

Après tout, comme aime le rappelait l'autrice et activiste nigériane Chimamanda Ngozi Adichie : « Le féminisme est l'affaire de tous, y compris des hommes ».

- Nous avons besoin des hommes puisqu'ils représentent une partie importante de notre électorat. De leurs côtés, eux aussi ont besoin de nous pour être portés au pouvoir. Hommes et femmes, travaillons

ensemble pour asseoir notre développement et atteindre l'égalité. Avant de finir, j'emprunte le crédo « Alisay amy johary mindry manapaky Madagasikara mandroso lovaign'anaky » (traduction : "Hommes et femmes qui dirigent ensemble et l'avenir de notre progéniture sera assurée")

Pour le mot de la fin, quoi de mieux que de se souvenir des paroles de l'ancien Président Barack Obama : « Il y a encore beaucoup de travail que nous devons faire pour améliorer les perspectives des femmes et des filles ici et partout dans le monde. En fait, le changement le plus important, c'est de nous changer nous-mêmes » ?



## **TÉMOIGNAGE DU**

**Professeur Lucile  
Rabearimanana**

---

**Enseignant-Chercheur à  
l'Université d'Antananarivo**

---

**Femme non désignée  
candidate d'un parti politique**

## BIOGRAPHIE DU PR. LUCILE RABEARIMANANA

Le Professeur émérite Lucile Rabearimanana est membre titulaire de l'Académie malgache. Elle a fait ses études à l'Université Charles de Gaulle d'Antananarivo, puis à l'Université Paris I et Paris VII. Sa thèse de 3ème cycle porte sur l' « Histoire politique de Madagascar durant la décolonisation » ; et sa thèse d'État ès Lettres et Sciences Humaines a porté sur l'Histoire rurale de Madagascar (économique et sociale). Ses recherches actuelles concernent l'histoire des femmes à Madagascar, la ville d'Antananarivo, et l'histoire politique de Madagascar sur la longue durée. Elle est Directrice de thèses d'histoire de Madagascar. Elle est également enseignante-chercheuse à l'Université publique d'Antananarivo, assure des séminaires de Master et dirige des thèses de Doctorat d'Histoire. Lucile Rabearimanana tient en même temps, des séminaires dans une université privée en Master Relations internationales et Diplomatie.

**Le témoignage du Pr Lucile Rabearimanana concernant l'engagement en politique des femmes à Madagascar, enrichit ce recueil dans la mesure où elle confie ici les détails de son combat pour une meilleure représentativité des femmes en politique. Rappelons que cet enseignant-chercheur s'est porté candidate à une élection en tant qu'indépendante en 1998.**

### **A. Généralités**

**Bonjour, vous menez vos recherches sur l'histoire des femmes à Madagascar et vous avez déjà aussi participé aux élections sans avoir été élue. Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quel est votre regard sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ?**

La participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ne correspond pas à leur rôle

dans l'économie et dans la société malgache actuelle. Elles sont sous-représentées aussi bien dans les instances politiques que dans la société civile.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu'il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**

Des avancées incontestables sont perceptibles depuis l'indépendance, mais nettement insuffisantes pour une démocratie digne de ce nom. En plus, dans le pays et dans le monde en général, les femmes représentent plus de la moitié de la population. Cette démocratie malgache ne tient pas suffisamment compte de cette réalité, elle prive la gente féminine de ses droits, et devoirs.

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Le poids du patriarcat reste présent surtout en milieu rural. Mais même dans les villes, beaucoup de milieux sociaux restent très conservateurs en matière de



“**Les femmes méritent d’occuper leur place en politique. Elles doivent sauter le pas, « sortir » de la sphère du privé”**

pouvoirs dévolus aux femmes, lesquels sont souvent cantonnées à la sphère du privé.

**En complément à la question précédente, qu’en est-il selon vous de l’influence de la religion et des traditions ?**

L’influence de la religion et des traditions pèse encore très (trop) lourd dans la société. Elles sont ultra-conservatrices en matière d’émancipation de la femme, dont la participation aux activités politiques et syndicales fait partie. Ne parlons même pas de la « LGBT phobie, une réalité vécue » (No comment n° 139, août 2021, p. 11).

**B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

**Vous représentez une catégorie de femmes qui a osé présenter sa candidature indépendante lors d’une élection à Madagascar. Pouvez-vous nous rappeler de quelle élection il s’agit ?**

Je me suis présentée aux élections municipales à Antananarivo en mai 1998 dans le 1er arrondissement.

**En dépit de votre engagement et de votre combat, vous n’avez pas été élue au cours de cette élection. Comment avez-vous vécu ce résultat ?**

Je suis relativement connue de la société tananarivienne, en tant qu’historienne (par la presse écrite, la radio, la télévision), par les conférences à l’Académie malgache, par le biais du parti MONIMA ou Mouvement national pour l’indépendance de Madagascar, du Comité de Solidarité de Madagascar (ONG) où j’ai toujours milité. Mais n’ai pas été présentée par ces institutions lors de

ces élections. Je n’ai pas été élue, mais n’en étais guère surprise. Au contraire, mon rang par le nombre de voix obtenus m’a plutôt agréablement surprise : 4ème sur les 11 candidats qui se sont présentés dans le 1er arrondissement, après ceux des 3 grands partis de l’époque (AREMA, UNDD, Leader Fanilo).

**Est-ce que vous vous attendez à cette éventualité avant de vous présenter ?**

Je m’attendais à l’éventualité de ne pas être élue. Mais je me suis quand même présentée vu que je voulais diffuser ma conception de la vie dans la cité (sociale, morale, politique) et de l’éthique politique.

**Quelles sont selon vous les principales raisons en cause ?**

Je n’ai pas été élue, à mon avis, d’abord, à cause d’une question de ressources financières. Il fallait assurer l’infrastructure nécessaire à une campagne électorale, notamment par le biais des médias et des réunions publiques. Il n’était pas non plus question, pour moi, d’« acheter » les électeurs avec des produits de première nécessité ou carrément des espèces sonnantes et trébuchantes, comme l’ont fait certains candidats. Je me suis surtout cantonnée aux affiches dans les rues et au porte-à-porte, encore possible dans le contexte de l’époque, en 1998. Il n’y avait pas la même insécurité ambiante que maintenant. En outre, quels que soient les milieux sociaux et géographiques contactés, bon nombre de citoyens et de citoyennes ne voient pas l’utilité, pour les femmes, de participer à la vie politique et encore moins à des élections et d’occuper des postes électifs pour le législatif comme pour l’exécutif. Pour mon

cas précis, autant ils s'attendaient à ce que mon époux, homme politique, se présente, autant ils pensaient que ma place était à l'Université et à l'Académie malgache.

**Pensez-vous que les femmes en politique soient généralement plus exposées aux motifs que vous évoquez, que les hommes engagés politiquement ?**

Concernant les hommes, bon nombre de gens pensent que la « politique devrait être réservée seulement aux riches : l'argent est roi », aussi bien pour des raisons politiques et des motifs moins avouables, à savoir corrompre les électeurs.

**Ce constat est-il général à Madagascar ?**

Oui, il s'agit d'un constat général, davantage en milieu rural où ils sont plus conservateurs dans l'ensemble.

### C. Recommandations

**En tant que femme, et compte-tenu de votre expérience particulière, quelles sont les recommandations générales que vous voudriez bien formuler pour pallier la faible élection relative des femmes en politique par rapport aux hommes ?**

Tout d'abord, il faut sensibiliser l'ensemble de la population, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, sur les avantages de la participation des femmes aux activités politiques, au sens large, par le biais des médias, des organisations de la société civile, et des partis politiques dignes de ce nom. Ensuite, il est important de réformer en profondeur la conception de l'éducation, notamment par les établissements d'enseignement. Autrement dit, accorder sa place à l'instruction civique et politique à tous les niveaux. Et sur le plan pédagogique, il convient d'insister sur la formation des élèves pour développer leur esprit critique et l'esprit d'initiative. Mais surtout, cela ne peut être qu'une œuvre de longue haleine, dont le fruit ne peut se constater que de manière progressive. Enfin, les femmes doivent faire preuve d'efforts particuliers pour montrer et démontrer qu'elles sont indispensables si l'objectif réel de la nation et de l'État est de promouvoir celles-ci, et l'ensemble de la population. Elles doivent, notamment, s'informer, se cultiver, et se former aux

relations et discussions publiques en général et aux discussions politiques en particulier.

**Existe-t-il une catégorie d'acteurs en particulier qui pourrait jouer un rôle dans l'amélioration de l'élection des femmes en politique ?**

Certaines ONG, associations de la société civile et partis politiques structurés et jouissant d'une certaine longévité, seraient bien placés pour participer à cette éducation civique et sociale. Il faudrait aussi laisser des mouvements de jeunesse, dans les écoles surtout, sensibiliser les enfants, les adolescents et jeunes au rôle que devrait occuper la femme dans la vie économique-socio-politique du pays.

**Quelles seraient vos recommandations spécifiques que vous voudriez formuler à leur endroit ?**

Les femmes méritent d'occuper leur place en politique. Elles doivent sauter le pas, « sortir » de la sphère du privé, ce qui suppose d'être à la hauteur des « affaires » de la nation. Elles doivent aussi s'informer, prendre l'habitude d'analyser tout fait, tout événement, et acquérir une capacité de synthèse. Il est nécessaire également de se former en matière de développement personnel.

### D. Messages aux femmes et aux hommes

**Merci pour votre témoignage. Pour conclure, quel serait le message que vous aimeriez adresser à toutes les femmes et tous les hommes de Madagascar en ce qui concerne plus particulièrement la participation des femmes en politique ?**

L'efficience et l'efficacité de la participation des femmes à la vie politique dans une démocratie n'est plus à démontrer : le développement économique et social, l'épanouissement des citoyens d'un pays sur le plan culturel, psychologique et moral ne peut être atteint si plus de la moitié de la population ne participe pas aux activités sociales et politiques du pays. J'espère que cette expérience, que je n'ai pas renouvelée, et ce que j'en ai tiré, pourrait contribuer à « réveiller » la société dans son ensemble sur les avantages qu'elle tirerait d'une plus grande représentation des femmes en politique en général et dans les instances électives en particulier.



**TÉMOIGNAGE DE  
MASY GOULAMALY  
Jeanne D'Arc**

---

**Député de Madagascar élue à  
Tsihombe et Présidente de la  
Commission Genre au sein de  
l'Assemblée nationale**

---

**Femme élue**

## BIOGRAPHIE DE MASY GOULAMALY JEANNE D'ARC

Titulaire d'un Master en gestion et management d'entreprise, MASY GOULAMALY a fait carrière dans l'entrepreneuriat par le biais duquel, elle a été membre de la Chambre de commerce et de l'industrie de Madagascar. Elue député une seconde fois à l'issue des élections législatives de 2019 sous l'étiquette des indépendants, la députée MASY GOULAMALY occupe actuellement la Présidence de la Commission Parlementaire du Genre et du Développement. Il est à noter qu'elle a aussi été membre du Parlement de la Transition et qu'elle est à son deuxième mandat en tant que députée élue. Membre de l'Union interparlementaire (UIP) depuis 2017 et Ambassadrice du Women in Parliaments (WIP), instance au sein du Women Political Leaders (WPL), elle s'investit tout particulièrement dans les causes défendant les femmes et les plus démunis. Elle a également été élue Vice-Présidente de la Commission GEWAYD (Gender Equality, Women's Advancement and Youth Development) du Forum Parlementaire de la SADC en 2020 et nommée Présidente de la Commission Régionale Parlementaire de Surveillance des Lois-Types (RPMLOC). À la tête d'une organisation non-gouvernementale dénommée « Androy Miavotse Malaky » dédiée à la protection des jeunes filles, notamment contre le mariage précoce, la députée MASY GOULAMALY se dresse ainsi en pilier incontournable de sa communauté.

Un entretien a été réalisé avec la députée Masy Goulamaly qui se trouve à la tête de la commission genre au sein de l'Assemblée nationale. Son profil en tant que femme politique élue à deux reprises fait d'elle une des figures-clés de la lutte pour une meilleure représentation des femmes malgaches en politique.

### A. Généralités

Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quelle est votre opinion sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ?

D'une manière générale, la participation des femmes à la

vie politique ou encore dans le domaine de l'entrepreneuriat reste encore très faible, raison pour laquelle nous n'allons pas baisser nos bras et continuons de combattre. Le constat est le même à travers le territoire national.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu'il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**

Au niveau de l'Assemblée nationale, la participation des femmes à la vie politique a connu du recul, puisque durant la précédente législature, 21% des députés étaient des femmes, contre 17% seulement durant la législature actuelle. Par contre, le fait que le numéro Un de la Chambre Basse soit une femme peut être considéré comme une avancée.

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit**



**Les femmes doivent avoir un esprit de leader, un esprit rempli de positivité.”**

**toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Je constate que le patriarcat est toujours présent dans notre société. Ce constat se vérifie surtout au niveau de nos traditions, des us et coutumes malgaches. Lors des funérailles d'un proche par exemple, c'est toujours à l'homme de présenter ses condoléances. D'autre part, en milieu rural, les familles choisissent souvent de scolariser leur fils ; tandis que leur fille reste au foyer pour aider la mère de famille avec les tâches ménagères. Dans le domaine du travail et de l'emploi, les rémunérations allouées à un homme sont souvent supérieures à celles allouées à une femme, même si ces deux personnes disposent des mêmes diplômes et compétences et occupent le même poste. Raison pour laquelle nous continuons à lutter, non seulement à notre niveau, mais cette réalité est avérée dans le monde entier.

**En complément à la question précédente, qu'en est-il, selon vous, de l'influence de la religion et des traditions ?**

Avant de répondre à cette question, je tiens à préciser que je suis la première femme dans la région Androy à être élue en tant que député. Durant la campagne électorale en vue des législatives de 2013, j'ai été critiquée pour ma candidature. On m'a pointé du doigt à cause du préjugé selon lequel une femme ne devrait pas être le porte-parole du peuple, sachant que c'est le rôle d'un député. On disait qu'une femme ne doit pas porter le « Hazomanga », car c'est le rôle d'un homme. D'autre part, au niveau de la religion, dans la plupart des cas, ce sont les hommes qui dirigent l'office religieux. Au niveau

de l'Eglise réformée ou du protestantisme, il y a quelques femmes Pasteur ; mais dans la religion catholique, diriger la messe est une tâche exclusivement réservée aux hommes, en l'occurrence aux curés ou aux paroissiens. Toujours concernant l'influence de la religion, nous avons récemment observé que le Conseil œcuménique des églises chrétiennes de Madagascar (FFKM) s'est dressé pour s'opposer fermement à la proposition de loi sur l'Interruption Thérapeutique de Grossesse (ITG). Par rapport à cela, je tiens à souligner que Madagascar est un pays qui dispose d'une Constitution, laquelle garantit la laïcité de l'État. En tant que citoyen, en tant que leader religieux, ils peuvent émettre leur avis, mais ils ne peuvent cependant pas faire pression pour ne pas faire adopter ladite proposition de loi sur l'ITG, sous prétexte que cette dernière est contraire aux prescrits de la Bible. Pour cause, par respect de la laïcité de l'État, nos lois sont dictées par la Constitution et non par la Bible. Imaginons un instant que les leaders religieux arrivent à faire pression pour dissuader les dirigeants concernant telle ou telle loi, cela revient à bafouer les prescrits constitutionnels relatifs à la laïcité de l'État et sèmera le trouble dans notre pays.

**Comment en êtes-vous arrivée à vous intéresser à la politique ?**

Je vais essayer de résumer mon parcours. Je suis issue d'une famille nombreuse et d'une famille modeste. Nous étions 6 enfants à la charge de nos parents. J'ai grandi dans le district de Tsihombe qui est une localité reculée, où le taux de scolarisation est réellement faible, contrairement au taux de chômage qui est élevé, notamment à cause



de l'absence d'entreprise. Orpheline de ma mère à l'âge de 14 ans, j'ai également perdu mon père à mes 15 ans. Étant l'aînée de la famille, j'ai dû subvenir très tôt aux besoins de mes frères et sœurs. La vie et tous les obstacles que j'ai affrontés m'ont donc obligée à être mature malgré mon jeune âge. Plus tard, j'ai fondé ma famille et je faisais des déplacements fréquents dans le district de Tsihombe. Lors de ces déplacements, j'ai constaté la situation de plus en plus précaire dans laquelle vivaient les habitants de Tsihombe. C'est alors que j'ai décidé de fonder une association dénommée « Androy Miavotse Malaky » (AMM) pour aider mes concitoyens. A cette époque, je n'avais pas encore l'intention d'intégrer la sphère politique. Mon association a organisé des quêtes pour venir en aide aux personnes âgées, aux

jeunes, aux enfants. Nous avons mené des campagnes de sensibilisation pour lutter contre le mariage précoce et contre la grossesse prématurée. L'AMM a également lutté pour la scolarisation des filles et jeunes filles. D'après moi, un pays reste pauvre tant que le niveau d'éducation et le taux de scolarisation sont faibles. Avec l'aide de mes concitoyens, nous avons décidé de contribuer à l'augmentation du taux de scolarisation. Il s'agissait donc de construire de nouvelles salles de classe au niveau des fokontany. La population locale était chargée d'ériger les murs ; tandis que l'AMM se chargeait de la toiture. Grâce à cette entraide, nous avons pu construire 75 salles de classe depuis les années 2000. En même temps, l'AMM a également aidé à la construction de 15 églises chrétiennes (catholiques ou réformées), en partant du

même principe. Pour cause, l'éducation est une arme pour faire face à la vie, tandis que la religion sert de repère. Nous pouvons dire que nos efforts ont porté leurs fruits, étant donné que dans la région Androy, le district de Tsihombe est le seul sur les 4 districts qui ne soit pas classé zone rouge en matière d'insécurité et ce, grâce aux valeurs que nous avons inculquées, à l'éducation et la religion. Toutes ces raisons ont conduit à ma nomination en tant que membre du Congrès de la Transition en 2009. Quelques années plus tard, grâce aux expériences vécues avec nos nombreuses années de collaborations fructueuses, les « raïamandreny » de Tsihombe m'ont poussée à me porter candidate aux élections législatives de 2013, et tout en connaissant les préjugés au niveau de la société traditionnelle malgache selon lesquels le rôle de la femme n'est pas d'être le porte-parole du peuple. Les « raïamandreny » ont dissipé mes doutes et mes craintes et m'ont convaincue de me porter candidate aux législatives de 2013. Ils ont même déposé mon dossier de candidature auprès de la CENI à cette époque. Je me suis portée candidate en tant qu'indépendant, mais avec le soutien de mon association AMM. C'est dans le même registre que je me suis portée candidate aux législatives de 2019, toujours en tant qu'indépendant. Ma candidature aux législatives a toujours été motivée par ma soif d'aider mon prochain.

**Quel a été l'élément décisif, déclencheur, pour vous porter candidate ?**

La situation précaire dans laquelle vivait les habitants de Tsihombe, mes amis d'enfance, mes voisins lorsque je distribuais des vivres et des couvertures. Telles sont les raisons principales qui m'ont motivée à me porter candidate aux législatives.

**Avez-vous été candidate d'un parti ou candidate indépendante ?**

J'ai toujours été candidate indépendante, mais avec le soutien de mon association AMM.

**Avez-vous eu des soutiens politiques ?**

Je n'ai eu aucun soutien politique. Par contre, mon association « Androy Miavotse Malaky », qui possède des démembrements dans chacune des communes du district de Tsihombe, m'a beaucoup aidée. Mais ce sont surtout

les notables de mon district qui m'ont énormément soutenue. Ils se sont même portés volontaires pour être mes délégués de vote. Je tiens également à préciser que je n'ai reçu aucune source de financement extérieure, j'ai œuvré sur mes fonds propres.

**Parlez-nous de vos détracteurs. Qui étaient-ils et comment se manifestaient leur hostilité ?**

Tout d'abord, je n'ai aucun ennemi. Mon seul ennemi, notre ennemi commun est la misère, le kere. J'ai seulement des adversaires politiques, qui ont constitué des obstacles, notamment en menant des campagnes de dénigrement à mon encontre. Durant la campagne électorale de 2013, ils n'ont pas daigné développer leur projet de société, mais se sont livrés à véhiculer des rumeurs pour ternir mon image. Certaines de ces rumeurs m'accusaient d'être à la tête d'un trafic d'ossements humains, ou encore d'être un trafiquant de tortues. Pendant la campagne électorale de 2019, la situation a été la même. Mes adversaires politiques ont encore une fois essayé de salir mon image. Certains candidats ont tué des zébus, sous prétexte que mon élection aux députations dans cette région, en tant que femme, était taboue, car selon eux, et selon la tradition, la femme n'a pas droit à la parole, ou ne peut pas porter la parole du peuple. On devait donc donner en sacrifice des zébus pour briser ce tabou. Mais cela ne m'a pas découragé dans la mesure où c'est la population de Tsihombe elle-même qui m'a poussée à poursuivre la lutte.

**Parlez-nous de votre première campagne. Quels étaient les moments qui vous ont le plus marqués ?**

Lors de mes campagnes électorales de 2013 et de 2019, je me suis cantonnée à vulgariser mes projets de société. Je n'ai mené aucune campagne de dénigrement à l'égard des autres candidats. J'ai expliqué à mon électorat qu'en étant député, notre rôle n'est pas d'élaborer un budget ou de construire une infrastructure, mais d'apporter les souhaits de la population auprès de l'Exécutif, ou encore de soumettre une proposition de loi pour améliorer le quotidien de mes concitoyens. J'ai surtout convaincu les femmes à aller aux urnes. Pour cause, dans le Sud,

les femmes ne veulent pas ou ne peuvent pas aller voter. Des fois même, ce sont leur mari qui prennent les cartes d'électeur de leur épouse et qui votent à la place des femmes. Ce genre de pratique est courant dans cette partie de l'Ile. Mais depuis que je me suis portée candidate en 2013, ce sont les femmes qui ont majoritairement composé mon électorat.

### **Quelle était l'attitude des femmes à votre égard ?**

Les femmes se sont senti libérées lorsque je me suis portée candidate et lorsque j'ai été élue en tant que député. Elles se sont réjouies du fait d'avoir un porte-parole au sein d'une institution étatique, mais elles se sont surtout rendu compte de leur valeur en tant que femme. D'après le témoignage de certaines femmes du district de Tsihombe, lorsque venait la période de la propagande électorale, les femmes étaient écartées et n'avaient pas leur place. Mais pendant les campagnes électorales de 2013 et de 2019, les femmes et les hommes étaient sur le même pied d'égalité et avaient le droit d'assister à ces campagnes électorales. Lors de mes déplacements dans les communes et fokontany de Tsihombe, les femmes exprimaient leur fierté et leur joie, car elles pouvaient jouir pleinement de leurs droits.

### **Comment cela a-t-il été vécu par votre famille et votre entourage ?**

Ma famille, et surtout mon mari a eu quelques appréhensions quant à ma candidature aux députations de 2013, étant donné mes adversaires politiques qui allaient nous être hostiles. Mais finalement, je l'ai convaincu et j'ai d'ailleurs reçu la bénédiction des notables de mon district. Quant à mes enfants, ils m'ont encouragée et ils m'ont soutenue. Ma fille m'aide même dans la distribution de dons. Malgré mon planning assez chargé avec les diverses réunions et voyages à l'étranger et les fréquents déplacements à Tsihombe, je n'ai reçu aucune reproche de la part de ma famille. Ils ont compris que je devais assurer ma mission en tant que député, sans pour autant oublier mon rôle de mère de famille.

### **Comment avez-vous accueilli votre première victoire ?**

J'ai été confiante, car j'ai eu le soutien des notables de mon district. Les résultats des scrutins sont la preuve de

la confiance que la population de Tsihombe a témoignée à mon égard. Par ailleurs, je trouve que ma réélection en 2019 fut plus ardue que celle de 2013. En 2013, nous étions 6 candidats aux législatives à Tsihombe, j'ai été la seule femme et j'ai obtenu 9800 voix, conduisant à mon élection. En 2019, nous étions 10 candidats, j'ai encore une fois été la seule femme à se présenter, avec près de 11 000 voix obtenues.

## **B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

### **Il a pourtant été constaté, à Madagascar et dans le monde, que moins de femmes que d'hommes s'engagent en politique. Qu'est-ce qui fait, selon vous, que vous ayez eu cet intérêt, contrairement à une grande majorité de femmes ?**

Même en étant nommée en tant que membre du Congrès de la Transition en 2009, je n'étais toujours pas convaincue que j'allais faire de la politique dans la mesure où l'image qui me venait en tête lorsqu'on me parlait de politique et des politiciens en général était négative, comme quoi les politiciens sont des filous, des menteurs. La seule chose que je savais lorsque j'ai été nommée membre du Congrès, c'était que ma politique était de contribuer au développement de mon district, et par extension de mon pays. Par ailleurs, l'un de mes regrets en tant que député, en tant que législateur, à la fin de mon premier mandat, est que je n'ai pas pu réellement dénoncer ce qui allait de travers dans la gestion des affaires nationales, car faut-il rappeler que le suivi des actions de l'Exécutif figure parmi les rôles des parlementaires. Mon autre regret réside dans le fait que je fais face parfois à des difficultés à élaborer des propositions de loi. Mais à l'avenir, j'espère que l'une de mes propositions sera adoptée et que cela restera dans les annales, car c'est également le rôle d'un député.

### **Un autre constat révèle que moins de femmes sont désignées candidates des partis politiques que les hommes, ce qui conduit parfois les plus déterminées d'entre elles à se porter candidates indépendantes. Comment expliquez-vous cela ?**

Oui, ce constat se trouve fondé. Pour y remédier, il existe

une proposition de loi qui pourra sûrement passer au niveau du Parlement. Cette proposition de loi obligera un parti politique donné à avoir un quota égal de femmes et d'hommes candidats à une élection donnée. En cas de non-respect de ce quota, qui favorise l'égalité des chances entre les deux sexes à se porter candidat à un scrutin, le parti politique concerné pourrait voir sa liste de candidat ou son dossier de candidature rejeté. De cette manière, les partis politiques seront dans l'obligation de préparer autant les femmes que les hommes à se porter candidats aux élections.

**Vous avez été élue plus d'une fois à la législature, ce qui est exceptionnel pour une femme en politique à Madagascar, et nous vous souhaitons toujours le même succès. D'autres femmes pourtant n'ont pas eu ce succès. Pensez-vous que le fait d'être une femme entrave davantage les chances d'être élue, en comparaison à un homme ? Pour quels motifs ?**

Le seul conseil que je puisse donner aux femmes est d'avoir la motivation et la confiance nécessaires pour réussir dans un domaine donné, et pas seulement dans la sphère politique. Le plus déplorable dans l'histoire est que souvent, les femmes elles-mêmes nous découragent, alors qu'elles devraient faire preuve de solidarité. De plus, les femmes doivent s'ériger comme modèle pour gagner la confiance de la société. Les femmes se doivent d'avoir une estime de soi, une assurance à toute épreuve et se dire : "je peux le faire, j'ai les valeurs pour mener à bien ma mission".

**Ce constat est-il général à Madagascar ?**

Oui, ce constat est généralisé

### C. Recommandations

**Vous êtes présidente de la commission genre à l'Assemblée nationale. En tant que femme politique, quel rôle devrait être le vôtre pour**



### **la promotion des femmes en général, et de la participation politique en particulier ?**

Comme vous l'avez mentionné, je suis présidente de la commission genre à l'Assemblée nationale, et également vice-présidente de la commission genre auprès de la SADC. Mais je suis également l'ambassadrice du Women in Parliaments à Madagascar. Grâce aux engagements que je prends à aider, à donner de la voix, à contribuer à la promotion de la femme, il se trouve que diverses associations m'appellent souvent pour être la marraine de leur association. Récemment, j'ai aidé 5 jeunes universitaires, dont 4 jeunes filles et 1 jeune homme à obtenir des bourses d'études à l'extérieur. Par ailleurs, en 2022, nous allons organiser un tirage au sort à Tsihombe au profit de diverses associations œuvrant dans le développement local. Chaque association tirée au sort bénéficiera d'un financement allant de 5 à 8 millions d'ariary. Les tirages au sort se dérouleront tous les mois et se feront tour à tour dans les communes du district de Tsihombe. A noter que la plupart de ces associations sont composées de femmes ou sont réellement des associations de femmes.

### **Que conseillez-vous aux femmes pour qu'elles obtiennent la confiance des politiciens et de la société en général, et mener ainsi une belle carrière en politique ?**

Les femmes doivent avoir un esprit de leader, un esprit rempli de positivité. Elles doivent également avoir la motivation nécessaire pour se lancer dans une carrière politique.

### **Pour les élections à venir, avez-vous l'intention d'être candidate d'un parti politique ou resterez-vous en tant qu'indépendant ?**

Je préfère rester candidate indépendante pour ne pas

être soumise aux disciplines des partis politiques, mais l'avenir nous le dira.

### **D. Messages aux femmes et aux hommes**

#### **Merci pour votre témoignage. Pour conclure, quel serait le message que vous aimeriez adresser à toutes les femmes et tous les hommes de Madagascar en ce qui concerne plus particulièrement la participation des femmes en politique ?**

Mon premier message est adressé aux partis politiques, afin qu'ils aient de la considération pour les femmes et encouragent les candidatures féminines aux élections. Le secteur de l'entrepreneuriat doit être davantage ouvert aux femmes, étant donné que plusieurs firmes mondiales sont dirigées par des femmes. Il faut cesser les stéréotypes sexistes visant à écarter les femmes. La femme a son rôle à remplir dans son foyer. Même la racine de notre nation ou « firenena » est « reny », c'est-à-dire notre « mère ». Mon message adressé aux femmes est qu'elles doivent avoir confiance en elles, se respecter et avoir un comportement modèle. Les femmes doivent avoir un esprit de leader, un esprit rempli de positivité. Par ailleurs, le message adressé à l'État est le suivant : il faut considérer la place de la femme, notamment en politique, étant donné que statistiquement, les femmes sont majoritaires à Madagascar. Les femmes qui se présentent à un scrutin donné devraient, par exemple, bénéficier d'une caution relativement inférieure à celle versée par les candidats masculins et ce, pour encourager les femmes à participer davantage à la vie politique, et à l'entrepreneuriat. Pour montrer l'exemple, les membres du gouvernement pourraient être composés à 50% voire à 60 % de femmes et ce, pour que les rouages de l'administration puissent suivre cet exemple.

A portrait of a woman with long, dark braids, wearing a white collared shirt, sitting at a wooden table. She is holding a smartphone in her hands. The background shows a dining area with wooden chairs and a window with yellow curtains.

**TÉMOIGNAGE DE**  
Perle Bien Aimée  
Zafinandro

---

Député de Madagascar  
élue à Taolanaro

---

Femme élue

## BIOGRAPHIE DE PERLE BIEN AIMÉE ZAFINANDRO

Issue du groupe politique *Miaraka amin'i Prezida Andry Rajoelina (MAPAR)*, composante principale de la majorité parlementaire pour la deuxième législature de la Quatrième République, Perle Bien Aimée Zafinandro est élue députée dans le district de Fort-Dauphin à l'issue des élections législatives du 27 mai 2019. Elle a fait ainsi partie des 5 femmes concourant pour les deux sièges à pourvoir au niveau de l'Assemblée nationale, en concurrence avec un nombre total de 23 candidats hommes répartis à travers 7 listes de candidats. Mère de 4 enfants, la députée Perle Bien Aimée Zafinandro est rapporteur de la Commission des ressources stratégiques, commission occupant une place centrale dans le pays au vu de la situation de Madagascar en termes de ressources minières. Outre la cause politique qu'elle défend, elle œuvre actuellement pour promouvoir l'engagement des femmes en politique ainsi que pour la lutte contre l'accaparement illégal de terres et contre les inégalités sociales, par le biais de son association *Fagnomba*.

**Le témoignage de Perle Bien Aimée Zafinandro a trait à l'engagement des femmes en politique puisqu'elle est députée de Madagascar de l'actuelle législature. Son profil correspond à celle de la femme élue et engagée dans le domaine de l'égalité des genres.**

### **A. Généralités**

**Bonjour, vous êtes députée élue à Tolagnaro (Fort-Dauphin). Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quel est votre avis sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ?**

Pour commencer, je tiens à préciser que mon objectif initial n'a jamais été de faire de la politique. Tout d'abord, je ne suis pas une personne très diplômée.

Ayant vécu à l'étranger pendant une grande partie de ma jeunesse; à mon retour à Madagascar, beaucoup ont remis en question la valeur réelle de mes engagements. Entre 1986 et 2015, j'ai vécu à l'étranger. J'y ai fait ma vie, je me suis mariée, eu des enfants et je m'y plaisais. Seulement, l'appel de mes racines était plus fort. En 2015, je suis donc retournée à Fort-Dauphin. Pour ce qui est de mon parcours académique, celui-ci se résume à deux années d'étude à la Faculté de droit, étude que j'ai dû écourter car je suis tombée enceinte. Par la suite, j'ai enchaîné avec des formations en tous genres, notamment en gestion, leadership, communication et bien d'autres domaines.

**Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à faire de la politique ?**

Comme je vous l'ai dit plus haut, ma vocation de base



“ Si on se fie aux statistiques, on peut dire que la femme ne trouve pas encore sa place. Cependant, les femmes ont de plus en plus envie de participer.”

n'était pas de faire de la politique. J'ai toujours trouvé que la politique avait une signification péjorative. En effet, beaucoup perçoivent les politiciens comme des personnalités dont la fiabilité laisse à désirer. Pour ma part, ma vocation était plutôt sociale. Toujours soucieuse de porter main forte aux nécessiteux, j'ai commencé à agir dans des domaines qui m'interpellaient directement. A mon retour à Madagascar, l'histoire de la société minière QIT Madagascar Minerals (QMM) en 2010 m'a interpellée. La situation des pêcheurs et des propriétaires terriens m'a personnellement touchée. C'est de là que naquit un mouvement ayant pour objectif de protéger les riverains, victimes d'accaparement de leurs terrains. Je ne pouvais rester les yeux fermés face à la frustration des intéressés. Revenant à la formation du mouvement cité plus haut, trois personnes ont été investies dans le processus de création de ce mouvement appelé le Mouvement Fagnomba. Trois personnes y sont à l'origine. Je suis la quatrième. Nous nous sommes regroupés suite aux ras-le-bol de la communauté locale. Suite à l'engagement auprès de cette communauté, j'ai fait deux mois de prison. Cela a été le déclic. Cela a été le déclic pour les raiamandreny et les jeunes de la localité, qui ont dit qu'ils avaient besoin de quelqu'un comme moi pour défendre les intérêts du district. Ne voyant pas les choses de cet œil, je n'ai pas tout de suite accepté la proposition. Ce groupe de personnes s'est donc présenté à mes parents afin que ceux-ci me convainquent de me présenter aux élections législatives. J'ai été catégorique, ma réponse était non. Ils ont donc travaillé du côté de ma mère qui a une forte personnalité et qui est parvenue à me faire changer d'avis. Pour ma part, le social me tenant

toujours à cœur, j'ai fini par réaliser que sans pouvoir, je ne pourrais jamais insuffler le changement auquel j'aspire. J'ai donc fini par me laisser convaincre par ma mère. Je me suis présentée aux élections de 2013 mais un autre candidat a été élu selon les résultats officiels. En 2019, j'ai été élue sous la bannière de l'IRD. Finalement, je me suis présentée dans le but principal de renforcer mon impact sur les actions sociales que j'avais menées dans le cadre de mon association. Avoir du pouvoir, être en relation avec les politiques facilite les actions car vous avez accès à tout. Mais d'un autre côté, vous êtes pieds et poings liés. Il est presque impossible de s'épanouir complètement d'un point de vue conviction. On se réfugie derrière la discipline politique car tout le monde sait que quand tu es dans un parti, tu es lié par la règle de ton parti d'appartenance. Pour ma part, j'apprends chaque jour à jongler entre ne pas perdre ma personnalité et respecter les règles du parti. Cela a forgé une personnalité conciliante.

## **B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

### **Avez-vous apporté des explications à l'électorat sur le changement de votre posture depuis votre élection ?**

J'ai été plus virulente lorsque j'étais hors politique. Il est vrai que mes électeurs me demandent pourquoi aujourd'hui je suis plus silencieuse. L'avantage pour moi, c'est que je suis très proche de la population. J'explique certaines choses pour qu'ils comprennent le fond du problème. Je garde une bonne relation avec mes électeurs. Dernièrement, j'ai approché la

population de Fort-Dauphin pour distribuer du riz et s'enquérir de leurs doléances.

**Est-ce que les députés indépendantes sont plus libres ?**

Elles sont libres, dans la mesure où elles ont une marge de manœuvre plus large.

**Avez-vous été financée par le parti ?**

Probablement, mais je ne m'occupais pas personnellement de cet aspect-là.

**Combien de candidates féminines se sont présentées à Fort Dauphin ?**

A part moi, une dame maire d'Ankaramena s'est présentée en tant que candidate indépendante. Mais la gent masculine a été davantage représentée.

**Serez-vous encore candidate en 2023 ?**

Oui

**Avez-vous des détracteurs politiques ?**

Au cours de la période où j'ai mené campagne, j'ai effectivement eu des détracteurs. Ceux-ci ont différentes manières de procéder pour vous empêcher de réussir. L'argument des « traditions » est le premier soulevé.

« Une femme à un poste de responsabilité ? Où va

notre monde ? N'avons-nous donc aucun homme ? » On a également touché à ma réputation.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu'il y a eu généralement des avancées ou des reculs ? S'agissant ici de la participation féminine en politique.**

Si on se fie aux statistiques, on peut dire que la femme ne trouve pas encore sa place. Cependant, il faut mettre le point sur le fait que les femmes ont de plus en plus envie de participer. Au cours de mes descentes dans la brousse, j'ai constaté que les hommes continuaient de s'accaparer tous les privilèges aussi bien dans les foyers que dans le domaine public. On confond tradition et responsabilité politique. Dès que la femme a envie de se mettre en avant, les hommes ont tendance à agir de manière machiste. Dans la société pourtant, la femme a son mot à dire.

**Est-ce qu'au niveau de l'Assemblée nationale, vous sentez le poids du patriarcat ?**

Certains députés hommes ont un langage très dégradant pour les femmes ; mais personne ne semble trouver cela bizarre ou inapproprié.

**En complément à la question précédente, qu'en**



**est-il selon vous de l'influence de la religion et des traditions ?**

Je suis persuadée que l'Assemblée nationale devrait préserver scrupuleusement son caractère laïc. Selon moi, les députés ne devraient arborer aucun signe religieux distinctif. Pour ma part, je suis la petite fille d'un pasteur luthérien. Je n'ai pas pris cela comme un moteur pour me faire élire. Cependant, cela constitue un atout car l'électorat peut s'identifier à vous selon votre religion. Malgré tout, ce paramètre ne va pas primer puisque l'église n'est pas apolitique, qu'on le veuille ou non. Elle a sa force, son impact et agit en coulisses.

**La solidarité féminine existe-t-elle en politique ?**

Certes, beaucoup de femmes m'ont soutenue. Mais beaucoup m'ont également mis des bâtons dans les roues.

**Quelle est la posture des femmes qui étaient contre vous avant votre élection ?**

Une fois élue, ce sont ces femmes là qui sont venues en premier pour me féliciter.

**Quelle a été l'attitude de votre famille avant/ pendant et après votre élection ?**

Mes parents ainsi que mes frères et sœurs m'ont soutenue.

**Quels sont les blocages de la participation de la femme en politique ?**

Dans la plupart des cas, pour intégrer le cercle politique, il faut avoir les moyens de ses convictions. Je parle ici de moyens financiers. La tradition est également un frein, outre la situation familiale. On demande à la femme d'être épouse, amante, mère, femme de ménage. On lui demande d'assurer partout. On emprisonne les femmes dans une sorte de diktat. On lave le cerveau de la femme pour lui faire croire que si elle n'assume pas partout, elle risque de perdre pied au niveau de son foyer et perdre la face devant la société. La pression psychologique est telle que tout au long de son parcours politique, elle passera par différents niveaux de difficultés. Tout d'abord, au niveau de la pression sociale, celle qui vient souvent du cercle le plus proche. Beaucoup décident d'abandonner, car ne pouvant pas tenir tête aux

multiples critiques. Pour celles qui dépassent ce niveau, elles font face ensuite à la pression économique qui pèse lourdement dans la balance lorsqu'on est face à une gent masculine généreusement financée. Face à cela, je trouve vraiment dommage que l'on n'ait pas mis une structure bien spécifique pour soutenir la femme. En effet, dès le départ, les hommes et les femmes ne sont pas sur le même pied d'égalité. Il faudrait repenser la manière avec laquelle le jeu politique se déroule afin de permettre qu'il y ait une réelle équité.

**" Madagascar compte beaucoup de militantes. Cependant, les conditions de la femme en politique restent stagnantes ". Quelles seraient les causes de cette situation selon vous ?**

Comme je le disais plus tôt, il serait décisif de mettre en place une structure à même d'augmenter la solidarité des femmes. En effet, nous comptons beaucoup de militantes ; mais les actions de celles-ci sont disparates. Dès le départ, il devrait être question de faire des prospections, de manière à identifier les femmes capables de faire la différence sur le plan politique. Ces femmes qui ont du potentiel devraient bénéficier d'un soutien bien structuré. Aussi, la politique à tous les niveaux devrait faire en sorte de faire tomber toutes les barrières qui limitent la participation de la femme. Enfin, on parle de changer de mentalité et telle est effectivement la base d'un changement pérenne. Si certains disent que le changement de mentalité est un processus qui peut prendre des années, je trouve que cette conception est fautive. En effet, lorsqu'on prend la peine d'expliquer certaines choses, ce changement s'opère de lui-même. En marge de cela, le discours entre femmes est également à établir, car il est essentiel de conserver la solidarité entre les femmes. Personnellement, je suis partie pour soutenir la participation féminine pour les prochaines élections.

**Qu'est-ce qui bloque les femmes d'un point de vue social ?**

L'éducation électorale est essentielle pour protéger les voix. Et à Madagascar, la conviction politique n'est pas valorisée. L'on accorde trop d'importance à l'argent. **Un autre constat révèle que moins de femmes**

Ph. Page Facebook Perle Zafinandro



**sont désignées candidates des partis politiques que les hommes, ce qui conduit parfois les plus déterminées d'entre elles à se porter candidates indépendantes. Comment expliquez-vous cela ?**

Il est question de conviction. Au bout d'un moment, lorsque les convictions du parti d'appartenance ne te conviennent plus, tu es obligé d'emprunter une autre voie.

### C. Recommandations

**Pensez-vous que le fait d'être une femme entrave davantage les chances d'être élue, en comparaison à un homme ? Pour quels motifs ?**

Les hommes utilisent l'excuse des traditions pour bloquer les femmes. Les autorités traditionnelles (comité des sages...) ont, elles aussi tendance à bloquer systématiquement les femmes en évoquant la tradition. On propose à la femme de se retirer au profit d'un homme. On l'incite à soutenir l'homme

en mettant au profit de ce dernier tous les avantages acquis par la femme. Si cette dernière insiste ou ne se laisse pas faire, on la qualifie de « akoho vavy maneno ». Quand je me suis présenté, on m'a dit que j'avais beaucoup de qualités. Certains me lançaient « d'ailleurs tu n'es même pas une femme, tu es un homme ». Comme si une femme ne pouvait pas assumer les responsabilités politiques. Ils évoquent l'esprit du patriarcat en disant : « ce n'est pas toi qui vas porter le hazomanga de la famille » Ils confondent délibérément les traditions avec les responsabilités politiques pour en faire un système d'élimination systématique. Je suis allée à la radio pour dénoncer toutes les barrières auxquelles les femmes sont confrontées lorsqu'elles s'engagent sur la voie de la politique.

**Ce constat est-il général à Madagascar ?**

Il y a des régions où la situation de la femme est pire. La région Melaky qui est une région enclavée où les femmes ont besoin de lutter davantage.

**En tant que femme politique, quel rôle devrait être le vôtre pour la promotion des femmes en général, et de la participation politique en particulier ?**

La sensibilisation, le soutien et l'éducation sont mes fers de lance. Les échanges sont également très importants. Par ailleurs, en tant que femme, je peux servir de modèle afin de donner plus d'assurance à celles qui veulent se lancer. La mise à disposition de moyens appropriés pour soutenir ces initiatives est essentielle. Pour ma part, je profite de chaque tournée pour rencontrer la population locale et sensibiliser les décideurs. En effet, le changement ne touche pas seulement la femme, tous les niveaux doivent être mobilisés. C'est d'ailleurs sur cette base que l'on peut avoir un impact. Enfin, comme je l'ai dit plus haut, il faut avoir les moyens de ses convictions.

#### **D. Messages aux femmes et aux hommes**

**Que recommandez-vous pour pousser les femmes à s'engager ?**

Redonner de la confiance aux femmes. Leur faire comprendre que si l'on a des convictions et des visions, il est essentiel de se battre, de se donner les moyens pour parvenir à ses fins. Je mets en exergue l'importance de la confiance en soi. En effet, le fait de détenir le pouvoir n'est pas évident, il faut oser relever le défi, car le chemin pour détenir et prendre le pouvoir est parsemé d'embûches.

**Quel message aimeriez-vous adresser aux femmes et aux hommes pour promouvoir la participation de la femme en politique à Madagascar ?**

Il ne faut pas oublier que la société est composée d'hommes et de femmes. Tant qu'une partie de ces composantes est frustrée, nous n'irons nulle part. L'idée n'est pas d'avancer sans les hommes, l'objectif est de rallier tous les membres de cette société afin que chacun trouve sa place. Les hommes, les femmes devront se donner la main pour parvenir à un réel développement. En conclusion, il faut que les hommes sortent de cet égoïsme de tous genres et acceptent que la femme a sa place dans la société, qu'elle est utile à la société.

**Par rapport au quota 50/50 fixé dans l'objectif n° 5 des ODD, quel est votre avis ?**

Cet objectif est loin d'être atteint. Cependant, si l'on se donne les moyens humains, financiers, éducatif et social, il peut être aisément atteint. Il faut dès lors une politique solide qui permette de faire décoller tous ces aspects en même temps. Il est essentiel de garder en tête que la mise en place de ce mécanisme prendra plusieurs années. 2030 est dans 9 ans. Aussi, je pense qu'il n'est pas obligatoire que ce quota 50 /50 soit atteint. Tant que les chances sont égales pour les individus ayant des compétences égales, tant que les hommes et les femmes sont libres d'accéder à leurs objectifs, le problème, selon moi, ne se pose plus.



**TÉMOIGNAGE DE**  
**Lydia Aimée**  
**Rahantasoa**

---

**Ancienne maire de la**  
**commune de Manjakandriana**  
**et Présidente de l'Association**  
**des Femmes Ouvrières (FAO)**

---

**Femme élue**

## BIOGRAPHIE DE LYDIA AIMÉE RAHANTASOA

Lydia Aimée Rahantasoa est enseignante de formation. Elle a exercé le métier de Professeur de mathématiques et de physique-chimie de 1970 à 2003. Le début de sa carrière politique a commencé quand elle est élue maire sous la bannière indépendant en 2003. Puis, elle a été élue député de Madagascar sous la couleur du parti « Tiako I Madagasikara » (TIM) de 2007 à 2009. Elle a ensuite été nommée au sein du Conseil supérieur de la Transition, en 2012. En 2013, elle a été élue député de Madagascar et ce, jusqu'en 2018. Après cette fonction élective, elle a été nommée ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle dans le gouvernement de consensus de 2018 à 2019 (7 mois). Actuellement, elle est membre de cabinet auprès du maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo (2020 à ce jour). En ce qui concerne son engagement associatif, elle est notamment présidente de l'Association des Femmes Ouvrières (AFO), œuvrant dans la promotion de la femme et la nutrition des enfants.

**Élue maire, puis élue député à deux reprises, sans oublier sa nomination aux fonctions de ministre de l'Enseignement technique, Lydia Aimée Rahantasoa est une femme politique engagée pour l'égalité des genres. Ayant occupé à la fois des postes nominatif et électif, son témoignage est conçu comme un partage d'expériences dans l'engagement politique des femmes à Madagascar.**

### B. Généralités

**Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quelle est votre opinion sur la participation des femmes à Madagascar en politique et dans la société civile ?**

En général, la participation des femmes dans le cercle de

prise de décision en politique et/ou économique dans la société civile, est faible. Aussi, avons-nous le devoir de renforcer le leadership au féminin dans la sphère politique, sociale et économique, pour la résilience des femmes en ce XXIème siècle qui, j'espère, est le siècle des femmes.

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu'il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**

De mon point de vue, il n'y a pas eu de nette avancée dans les élections et/ou les nominations des femmes dans les différentes étapes de la vie de la nation. En 2003, quand j'étais élue maire, 53 femmes ont été élues maires ; et actuellement je ne pense pas que ce chiffre ait doublé. Il en est de même dans la société civile. Si on se réfère à la liste des candidats en vue de la nouvelle



“**Pour être élue, il faut le soutien de son entourage, être une femme forte de caractère pour ne pas se laisser humilier.**”

composition de la Commission Électorale Nationale Indépendante, aucune femme n'est présente pour y siéger. Moins de 20% des femmes sont élues et/ou désignées dans chaque institution nationale et/ou locale selon les statistiques.

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Je réponds par « oui » en ce qui concerne la famille, et dans la société en général. Par contre, je réponds par « non » dans le domaine professionnel. J'ai constaté que le poids des origines familiales est considérable. Je le voyais surtout vis-à-vis de mon grand-père qui était maire à une époque. 30% des suffrages que j'ai obtenus ont été ceux des partisans de mon grand-père et le reste (environ 40 %) de mes propres partisans. Mais dans le domaine professionnel, votre propre manière de diriger l'emporte davantage. Durant mon mandat, j'ai toujours essayé de mettre chacun à un poste qui le valorise, selon ses compétences et son charisme. Quand je prends un nouveau poste, je laisse de côté la politique politicienne car chacun a son opinion politique. J'ai toujours fait un team building dans le premier mois de mon mandat, pour avoir une même vision indépendante de l'appartenance politique. Vous en tant que personne avec un charisme et compétent, je vous écoute et je valorise votre talent.

**En complément à la question précédente, qu'en est-il selon vous de l'influence de la religion et des traditions ?**

La religion chrétienne ne rejette pas la participation de

la femme dans la prise de responsabilité ; sauf pour l'Eglise catholique où le sacerdoce est uniquement réservé aux hommes (diacres, prêtres, évêques, .....). Par contre, les femmes sont très engagées dans la pastorale sociale. Mais au niveau des églises réformées, les femmes peuvent être ordonnées pour devenir pasteurs.

**B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

**Comment en êtes-vous arrivée à vous intéresser à la politique ?**

Petite-fille de Maire durant la Ière République, j'ai vécu dans l'arène de la politique durant mon enfance, d'où mon intérêt pour la politique.

**Quel a été l'élément décisif, déclencheur, pour vous porter candidate ?**

Après avoir cheminé dans les collèges d'enseignement général et les lycées de Madagascar pendant 33 ans, je suis rentrée dans mon village natal et j'ai constaté la décadence de ma région, ce qui a déclenché mon aspiration à me porter candidate maire dans la commune où je suis née.

**Avez-vous été candidate d'un parti ou candidate indépendante ?**

Je me suis portée candidate indépendante au poste de maire, à défaut d'être investie par un parti politique.

**Avez-vous eu des soutiens politiques ?**

A cette époque, non.

**Parlez-nous de vos détracteurs ? Qui étaient-ils et comment se manifestait leur hostilité ?**



Les partis politiques en place et les candidats issus de la classe dirigeante en place ont été les plus hostiles à ma présence en politique.

**Parlez-nous de votre première campagne. Quels étaient les moments qui vous ont le plus marqué ?**

Dans ma commune, il y avait 15 fokontany. J'ai fait le tour de chaque fokontany, hameaux et villages. J'ai demandé la bénédiction des notables de chaque village (coutumiers, religieux...) et j'avais aussi les soutiens des conseillers de mon grand-père.

**Quelle était l'attitude des femmes à votre égard ?**

Elles étaient favorables à ma candidature et m'ont aidée à apposer les affiches dans chaque village, ou encore à distribuer les bulletins de vote dans chaque ménage. C'étaient des gens du village eux-mêmes.

**Comment cela a-t-il été vécu par votre famille et votre entourage ?**

Ma famille et mon entourage proche m'ont soutenue dès le départ jusqu'à la fin de la campagne.

**Comment avez-vous accueilli votre première victoire ?**

Comme tout bon chrétien que je suis, j'ai dit que c'est « la volonté de Dieu ». J'avais la ferme volonté de relever le défi, de telle sorte que chaque année, il y avait toujours un net changement positif dans ma commune, que ce soit en termes d'infrastructures ou autres. J'étais décidée à être un rassembleur. Alors, tout ce qu'il y avait à faire dans la commune, on le faisait toujours en concertation avec le président du Conseil, le délégué de l'Arrondissement et les conseillers ainsi que les 15 chefs de Fokontany. Je prenais aussi conseil auprès des notables et chefs coutumiers et religieux.

### **C. Recommandations**

**Il a pourtant été constaté, à Madagascar et dans le monde plus généralement, que moins de femmes que d'hommes s'engagent en politique. Qu'est-ce qui fait, selon vous, que vous ayez eu cet intérêt, contrairement à une grande majorité de femmes ?**

Mon enfance, ma famille et mon éducation peuvent être l'explication à tout cela. Ma formation en tant que scout, et aussi en tant qu'interne à l'École normale... Mon éducation chrétienne également, puisque le crédo a toujours été de voir la politique en faveur du bien commun et de la charité chrétienne.

**Un autre constat révèle que moins de femmes sont désignées candidates des partis politiques que les hommes, ce qui conduit parfois les plus déterminées d'entre elles à se porter candidates indépendantes. Comment expliquez-vous cela ?**

Le caractère machiste des hommes fait qu'il y ait moins de femmes portant l'étendard d'un parti politique. Il y a aussi leur peur que les femmes soient frivoles. On peut parler aussi de l'anxiété des familles par rapport à la prise de responsabilité des femmes en dehors de la famille, anxiété du fait que la famille soit délaissée par la suite. J'aborderais également la faible confiance en soi ressentie par les femmes.

**Vous avez été élue maire puis député, ce qui est exceptionnel pour une femme en politique à Madagascar, et nous vous souhaitons toujours le même succès en politique. D'autres femmes pourtant n'ont pas eu ce succès. Pensez-vous que le fait d'être une femme entrave davantage les chances d'être élue, en comparaison à un homme ? Pour quels motifs ?**

Pour être élue, il faut le soutien de son entourage (famille, réseau), être une femme forte de caractère pour ne pas se laisser humilier ou « avoir une promotion canapé » (excusez-moi du terme qui dégrade la personnalité ou la notoriété d'une femme). Le fait d'être une femme constitue une entrave dans la mesure où le sexe masculin a peur que les femmes ne deviennent arrogantes une fois qu'elles arrivent à assouvir leurs ambitions. Pour ne pas prendre le risque, ils décident de rejeter les femmes.

Ensuite, être une femme expose à davantage de risque de manquer de financement propre et/ou d'un parti.

**Ce constat est-il général à Madagascar ?**

Oui, certainement.

**Vous êtes membre de cabinet auprès du maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo et présidente du SOMAMI (Solombavambahoaka Mampihatra ny Miralenta ou Députés qui appliquent l'égalité des genres). En tant que femme politique, quel rôle devrait être le vôtre pour la promotion des femmes en général, et de la participation politique en particulier ?**

Je suis présidente du SOMAMI (Solombavambahoaka Mampihatra ny Miralenta ou Députés qui appliquent l'égalité des genres). Le rôle pour lequel je suis investie nécessite de mettre en confiance les femmes déterminées à faire de la politique. Pour ce faire, il faut être à l'écoute des femmes décidées à participer en politique, les mettre en confiance évidemment, avoir de la considération pour elles, les soutenir moralement, physiquement, et financièrement.

**Que conseillez-vous aux femmes pour qu'elles obtiennent la confiance des politiciens et de la société en général, et mener ainsi une belle carrière en politique ?**

Quand j'étais candidate maire, j'étais indépendante sous les couleurs de l'association Afom-pivoarana. Je voulais voir comment gagner face au candidat soutenu par le pouvoir en place et face à l'adjoint au maire qui se portait candidat à la Mairie en tant qu'indépendant. J'étais une battante et j'étais prête à me battre. A la Mairie, et en tant qu'indépendante, je disposais d'une marge de manœuvre importante. La population voyait aussi que j'étais désintéressée puisque je recevais mon salaire en tant que professeur et je ne percevais pas mon salaire en tant que maire, mais uniquement mon indemnité de représentation. Le parti TIM qui était le pouvoir en place a pu constater le développement rapide de la commune, et a par la suite, soutenu ma candidature à la députation pour le district de Manjakandriana qui était le fief du parti. Cependant, lorsqu'on est député, il y a moins de marge de manœuvre à cause de la discipline de parti. J'ai

également été ministre du gouvernement de consensus. J'exerçais donc au sein du pouvoir exécutif. Je me sentais néanmoins libre dans mes prises de décisions. D'ailleurs, il s'agissait d'appliquer la continuité de l'État et la loi de finances était déjà votée. J'étais à la tête de techniciens ou de politiciens devenus techniciens, que j'avais reconduits à leur poste après leur avoir donné la consigne d'enlever toute casquette politique. Quand on entre en politique, il faut être le premier modèle en bonne gouvernance, par exemple pour la ponctualité. Vous suivez vos propres règles en termes de gestion matérielle, financière ou de ressources humaines. On le sait, l'exemple vient d'en haut.

#### **D. Messages aux femmes et aux hommes**

**Merci pour votre témoignage. Pour conclure, quel**

**serait le message que vous aimeriez adresser toutes les femmes et tous les hommes de Madagascar en ce qui concerne plus particulièrement la participation des femmes en politique ?**

Madagascar est habité par des hommes malgaches et des femmes malgaches. Pour qu'il y ait un réel développement du pays, il faut que les uns et les autres prennent leurs responsabilités dans les domaines à la fois politique (pour le bien commun) et sociétal (nous ne sommes pas Robinson Crusoe, et donc essayons de vivre en bonne harmonie). Sur le plan économique également, afin de subvenir aux besoins même de la famille et de la société dans laquelle nous vivons. Et tant que chrétienne, je conseille à tous et à toutes d'avoir une vie spirituelle paisible, avoir la paix dans l'âme tout au

A portrait of Monique Andréas Esoavelomandroso, a woman with short dark hair and glasses, wearing a blue and white patterned top with a large blue bow at the neck. She is seated in a red upholstered chair. The background shows a white shelf with various items, including a framed photo and a decorative object.

**TÉMOIGNAGE DE**  
**Monique Andréas**  
**Esoavelomandroso**

---

**Ancien Médiateur de la**  
**République et membre du**  
**Comité des Sages du COMESA et**  
**Présidente de la Plateforme**  
**des Femmes en Politique de**  
**l'océan Indien (PFOI)**

---

**Femme occupant**  
**un poste nominatif**

## BIOGRAPHIE DE MONIQUE ANDRÉAS ESOAVELOMANDROSO

Ayant grandi à Fort-Dauphin, Monique Andréas a fait toutes ses études primaires dans cette ville. Ensuite ses études secondaires se sont déroulées à Tuléar et à Fianarantsoa. Après le Bacc, elle a fait ses études de Droit à l'université de Madagascar, Faculté de Droit. C'était en France qu'elle a obtenu le diplôme pour être Inspecteur du Trésor à la suite de ses études à l'ENST (École Nationale des Services du Trésor). De retour à Madagascar, elle a été nommée au Service du Contrôle des Changes au Ministère des Finances. Par la suite, elle a occupé différents postes de responsabilité dans l'Administration : Directeur de la Condition de la Femme et de l'Enfance au Ministère de la Population et de la Condition Sociale ; Directeur Général de la Population ; ensuite Secrétaire Général de ce même Ministère.

Elle a reçu la Formation de la gestion des ressources humaines à l'Université de Pittsburg, États-Unis. Elle a de nouveau rejoint le Ministère des Finances et du Budget pour occuper le poste de Directeur des Appuis aux structures décentralisées, ensuite celui de Directeur Général de la Décentralisation au sein du Ministère du Budget. Elle a occupé le poste de Ministre de la Décentralisation et des Provinces Autonomes de 2002 à 2004. Puis elle a été nommée Secrétaire Général de la Commission de l'océan Indien (COI), poste qu'elle a occupé jusqu'en 2008 à Maurice. A son retour au pays, elle a été désignée Médiateur de la République, poste qu'elle a occupé jusqu'au début de l'année 2021. Elle est mariée à Manassé ESOAVELOMANDROSO, Professeur à l'Université d'Antananarivo.

### A. Généralités

#### **Pourriez-vous nous dire qui est Monique Andréas Esoavelomandroso ?**

Je m'appelle Monique Claudine Rasoanirina Andreas épouse ESOAVELOMANDROSO. Je viens de Fort-Dauphin et c'est là que j'ai passé mon enfance : études au niveau du primaire. Mais comme mon père était un fonctionnaire de la Police, il a été affecté à Tuléar après avoir reçu le diplôme de Commissaire de Police. Il

faisait partie des cinq premiers commissaires de police malgaches formés à Lyon, France. Donc, nous avons déménagé et avons été reçu au Lycée Moderne et Technique de Tuléar, actuellement « Lycée Laurent Botokey ». Après cinq années de séjour dans cette ville il recevait une autre affectation à Fianarantsoa, ce qui nous a amené à terminer les études au Lycée de Fianarantsoa. C'est après le Bacc que j'ai quitté Fianarantsoa pour m'inscrire à la Faculté de Droit et des



**“ Le respect s’acquiert en faisant du bon travail. Même les barrières du genre tombent lorsqu’on se donne corps et âmes à son travail.”**

Sciences Économiques à l’Université de Madagascar devenue Université d’Antananarivo. Comme mon père est décédé au moment où j’étais encore à la Fac, j’ai dû travailler à mi-temps tout en continuant mes études. C’était le « Droit Public » qui m’intéressait et c’est pour cela que j’ai été tentée de passer le concours d’Inspecteur du Trésor. On était cinq candidats à être reçus et j’étais la seule femme dans ce groupe. Nos études à Paris duraient un an et demi mais on avait droit à des vacances studieuses qui nous avaient permis de visiter des pays européens comme l’Italie qui n’avait pas le même système que nous francophones, mais on avait appris beaucoup de choses comme la discipline militaire exigée à l’École qui formait les fonctionnaires du Trésor. De retour au pays, mon premier poste était celui du « contrôle des changes », travail confié au Finances Extérieures (Finex). On était en plein régime socialiste, donc les sociétés privées étaient nationalisées. C’est pour cela que le contrôle pour la circulation des fonds était très dur. Bien que ce travail m’intéressât, il y avait eu des échanges au sein de l’État qui avait décidé à ce que le volet social soit mis en exergue dans la gestion de l’État. Les dirigeants ont donc mis en place le Ministère de la Population et de la Condition Sociale tout en incluant le volet « Condition de la Femme » et j’ai été désignée pour diriger cette Direction. C’était un secteur très nouveau pour moi, mais il a fallu lire,

essayer de comprendre l’importance de ce secteur. Ce qui m’a aidé à apprécier ce volet social. J’ai gravi tous les échelons dans ce Ministère et suis devenue Directeur Général, ensuite Secrétaire Général. Après le changement de régime pendant l’année 1993, j’ai demandé à revenir dans mon département d’origine, celui du Ministère des Finances et du Budget. Là j’étais Directeur des Appuis aux Structures Décentralisées c’est-à-dire un travail avec les maires des communes de Madagascar. En 2002, j’ai été appelée à m’occuper du poste de Secrétaire d’État à la Décentralisation, ensuite je suis montée en grade et suis nommée Ministre d’État auprès de la Présidence chargée de la Décentralisation et des Provinces Autonomes. Avec le changement de gouvernement en 2004, je n’avais pas de poste officiel mais j’étais membre du Programme d’Appui au Développement Rural (PADR), ce qui m’a beaucoup aidé à connaître les milieux ruraux de Madagascar. Vers le milieu de l’année 2004, Madagascar avait le droit de proposer un candidat pour le poste de Secrétaire Général de la Commission de l’océan Indien. Et c’est là que mon nom a été présenté auprès des cinq pays de la Région océan Indien. Les Ministres ont donné leur aval au cours de leur réunion aux Comores et c’est là que j’ai eu l’avantage de diriger cette organisation pendant quatre ans. A la fin de mon mandat, j’ai reçu d’autres propositions dont celle de Médiateur de la



*Monique Andréas  
Esoavelomandroso, avec certains membres du  
gouvernement de transition en 2011*

République. J'ai donc géré cette Institution pendant la période de mon mandat et je remercie tous ceux qui m'ont acceptée pendant ce long moment.  
**Quel trait de votre personnalité vous définit le plus ?**

Je suis très stricte dans la façon de travailler de mes collaborateurs. Je veux qu'ils prennent conscience de la valeur du travail qu'ils assument dans leur bureau : propreté, respect des autres, connaissance du milieu, curiosité pour savoir ce qui se passe ailleurs que dans sa région d'origine ou de son lieu de travail. Ils disent que je suis « masiaka be ronono » c'est-à-dire que je leur fais des observations mais je n'ai jamais envoyé quelqu'un en conseil de discipline ni le renvoyer de son poste de travail. Ce qui fait que même jusqu'à maintenant, mes anciens collaborateurs continuent à raffermir le lien d'amitié qui nous avait uni dans les divers départements ministériels.

**Avez-vous réalisé des actions en faveur de la promotion de la femme ?**

Oui. J'ai commencé par apporter des soutiens aux femmes des milieux défavorisés. Nous avons construit des centres préscolaires dans plusieurs localités pour que les femmes puissent y laisser leurs enfants durant leur journée de travail. Par exemple à Laniera et à Isotry (Antananarivo), les femmes déposent leurs petits avant d'aller dans les champs ou dans les rizières environnantes ou dans leur lieu de travail. Au point de vue parité, j'ai toujours proposé à ce que les parents envoient leurs filles à l'école au même titre que les garçons.

**B. Messages aux femmes et aux hommes**

**Quels messages souhaitez-vous donner aux femmes de Madagascar qui veulent suivre votre parcours ?**

Le respect s'acquiert en faisant du bon travail.

Même les barrières du genre tombent lorsqu'on se donne corps et âmes à son travail. En effet, j'ai appris, tout au long de ma carrière, que tout effort déployé pour briller dans son domaine finit par être reconnu, j'estime que c'est par l'accomplissement d'actions qui ont un réel impact que l'on obtient le respect d'autrui et ce, que l'on soit une femme ou un homme. Étudier, ensuite au niveau supérieur, il faut choisir la filière qui vous intéresse. Ne pas avoir le complexe du genre et savoir tisser les relations entre hommes et femmes.

### **Qu'aimeriez-vous dire aux hommes en particulier sur la place de la femme dans la société ?**

La place de la femme au sein de la famille est une place de choix. C'est la femme qui connaît et gère les moindres détails pour faire fonctionner l'harmonie dans le ménage. Le partage des tâches et la reconnaissance de l'importance du rôle des femmes dans le ménage doivent être renforcés et ne doivent pas être considérés comme un rabaissement de son statut familial. C'est cela l'avantage de la culture malgache.

### **C. Causes du faible engagement en politique des femmes**

#### **Quels obstacles avez-vous rencontré tout au long de votre carrière ?**

Je ne peux pas parler d'obstacles car je n'étais pas tellement confrontée à cela sauf que pendant mes dernières années au ministère de la population, on avait toujours évoqué que je n'ai pas la carte du parti au pouvoir de cette époque, donc il ne fallait pas avoir confiance en moi.

#### **Avez-vous ressenti des préjugés ou avez-vous fait l'objet de traitements discriminatoires dû au fait que vous êtes une femme ?**

Non, sauf que dans un pays membre de la COI, il y avait des individus qui ne se gênaient pas de

dire qu'ils ne veulent pas de femmes résider ni diriger une organisation chez eux. Ils ont oublié que ce n'est pas un seul pays qui compose cette organisation. Mais j'ai tenu et j'ai terminé mon mandat convenablement.

*Monique Andréas  
Esoavelomandroso est membre du Comité des  
Sages du COMESA depuis le 23 novembre  
2021, jour où elle a prêté serment auprès du  
ministère des Affaires étrangères, pour un  
mandat de quatre ans.*



#### **D. Recommandations**

##### **Comment voyez-vous l'évolution des rôles de la femme depuis votre enfance jusqu'à la fin de votre carrière ?**

J'ai constaté que les femmes dans les villes sont de plus en plus émancipées. Elles affrontent des métiers qui n'étaient pas réservés à ceux du sexe féminin dans le temps. On trouve des jeunes filles soit dans la police, l'armée, les travaux publics des pilote etc. Donc il y a une évolution de la mentalité dans la société et dans l'administration.

Le seul problème c'est ce point de vue économique. La concentration des écoles dans les grandes villes

sinon dans la capitale entraîne la crainte des parents à lâcher leur petite fille dans la nature loin de leur localité de résidence qu'est la campagne.

Du côté de l'enseignement, je souhaiterais que le niveau des enseignants dans les écoles publiques soit amélioré pour qu'il n'y ait pas de différence de niveau entre les élèves sortis des écoles privées d'expression étrangère et ceux issus des écoles publiques.

Je reviens sur le principe de curiosité car rien ne peut remplacer les livres qui sont sources de savoir par rapport à l'utilisation des instruments de la nouvelle technologie.

A portrait of Céline Marie Yolande Via, a woman with long, dark, curly hair, wearing a blue and white striped top and a white skirt. She is standing outdoors in front of a yellow building with a circular archway and palm trees. The image has a green semi-transparent overlay on the right side where the text is located.

**TÉMOIGNAGE DE**  
**Céline Marie**  
**Yolande Via**

---

**Coordonnatrice nationale  
de la Fédération pour la  
Promotion Féminine et  
Enfantine (FPFE)  
et ancienne sénatrice**

---

**Femme ayant occupé  
un poste nominatif**

## BIOGRAPHIE DE CÉLINE MARIE YOLANDE VIA

Céline Marie Yolande Via est magistrat de 1er grade, près la juridiction de l'ordre judiciaire de Madagascar. Elle a été élue membre du Conseil d'Éthique et de Déontologie près la Cour d'Appel de Toamasina. Elle a été désignée sénatrice de Madagascar, sur le quota de la société civile, pour le mandat 2016 – 2021. Activiste œuvrant pour la promotion du genre, elle est parmi les membres fondateurs de l'association : « Fédération pour la Promotion Féminine et Infantile » (FPFE), dont elle est actuellement la coordonnatrice nationale, pour un deuxième mandat. L'année 2008, avec son équipe, elle a mis en place des Cellules d'Ecoute et de Conseil Juridique (CECJ) pour une prise en charge psychologique des survivants des violences basées sur le genre. Formatrice du concept genre, elle contribue à l'élaboration de la loi 2019-008 relative à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre. L'année 2020, en partenariat avec Gender Links, la FPFE prend l'initiative de l'élaboration de l'avant-proposition de Loi sur la participation des femmes aux postes de décision.

Céline Yolande Via est connue des activistes malgaches comme la figure de la lutte pour l'égalité femme-homme à Madagascar. Figurant parmi les précurseurs du présent Recueil, son témoignage en tant qu'ancienne sénatrice est nécessaire pour une continuité logique de son combat en faveur d'une meilleure représentativité des femmes en politique.

### A. Généralités

Bonjour, vous êtes Marie Céline Yolande Via, magistrat, ancienne sénatrice et Coordonnatrice nationale de la Fédération pour la Promotion Féminine et Infantile (FPFE). Comme cela est demandé aux autres femmes avec qui nous réalisons cet entretien, quel est votre point de vue

sur la participation des femmes à Madagascar en politique ?

Aujourd'hui, pour expliquer l'absence de femmes, les opposants à la parité, hommes comme femmes, expliquent que les femmes sont rares à vouloir s'investir. Ce qui est vrai et faux à la fois. Force est de constater que les talents politiques sont repérés entre 25 et 35 ans. Or, c'est souvent un temps où les femmes sont moins disponibles. Cet investissement est lourd et freine leurs ambitions : elles sont souvent découragées par le monde très machiste de la politique et le temps qu'il faut y consacrer au détriment de la vie de famille. Or, pour avoir des chances d'être investies dans une circonscription gagnante, c'est le meilleur moment. Si les femmes commencent à s'engager jeunes, elles s'investissent surtout une fois les enfants grands.



## Le métier politique nécessite combativité et goût pour la compétition, résistance voire prouesse physique, charisme, maîtrise de soi et puissance oratoire”

**De votre point de vue, pouvons-nous considérer qu’il y a eu généralement des avancées ou des reculs ?**

En politique, les femmes sont toujours victimes des stéréotypes, de diverses restrictions liées aux facteurs contextuels, individuels et institutionnels. Mais on ne peut pas dire qu’il y a recul, puisque, de plus en plus, on ose en parler, tant au niveau local, régional qu’international. Les femmes sont organisées en plateforme des femmes en politique ; les femmes bénéficient de différents renforcements de capacités pour pouvoir entrer dans la vie publique ; et surtout, les femmes osent présenter leur candidature même à l’élection présidentielle.

**Considérez-vous que le poids du patriarcat soit toujours présent dans la société en général, et dans votre profession en particulier ?**

Les restrictions culturelles existent. La culture se reflète dans les modes de comportement attendus par la communauté, avec une norme pour les femmes et une autre pour les hommes, avec pour résultat un vécu continuellement différencié des femmes par rapport aux hommes. Le statut socio-culturel des femmes, leur faible niveau d’éducation, l’analphabétisme, la faible capacité de développement personnel, le manque de confiance en soi, le manque d’assurance et le manque de préparation face aux défis de la vie politique constituent des obstacles. Les contraintes familiales : le patriarcat et la dépendance totale des femmes à l’homme. De tout temps, le pouvoir est un

attribut masculin. Cette représentation est toujours ancrée dans l’imaginaire collectif. Le politique est imprégné de sexisme. Pour exemple, “gouvernant” et “gouvernante” n’ont pas la même définition...

**En complément à la question précédente, qu’en est-il selon vous de l’influence de la religion et des traditions ?**

Les femmes subissent les poids des coutumes et traditions, traduits par les préjugés sociaux, la mauvaise interprétation de la religion. En effet, les us et coutumes peuvent suppléer la loi ou la compléter, mais dans la pratique, ils vont parfois à l’encontre d’une loi. Marlène Coulomb-Gully<sup>1</sup> explique également que le traitement médiatique varie selon le sexe : une femme politique s’y verra décrite par son apparence physique, sera sexualisée, reléguée en “épouse de” ou “mère de”, appelée par son prénom ou par un sobriquet féminisé. Un parti chrétien, entre autres, peut rechercher “l’individu attaché aux valeurs classiques de la famille” comme le/la représentant(e) idéal(e). Pour un candidat de sexe masculin, il pourra s’agir d’un “bon chef de famille”. Une candidate devra avoir grimpé l’échelle hiérarchique en servant le café et surtout être une “bonne mère”.

---

<sup>1</sup> Marlène Coulomb-Gully, née le 14 mai 1958 à Thionville, est une chercheuse française en communication politique et sur les représentations du genre dans les médias. (Source: Wikipédia)

## **B. Causes du faible engagement en politique des femmes**

### **Quelle est selon vous, la principale raison du désengagement des femmes vis-à-vis du monde politique ?**

En 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a constaté que « quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires ». Les entraves structurelles causées par des lois et des institutions discriminatoires réduisent encore aujourd'hui les possibilités pour les femmes de voter ou de se porter candidates à un mandat politique. D'autres obstacles sont liés au manque d'information et de formation sur le mode de scrutin, aux usages des partis politiques. Je parlerais de restrictions/entraves structurelles causées par des lois et des institutions discriminatoires : absence de politiques juridiques en faveur des femmes, dualité entre le droit coutumier et le droit constitutionnel, ignorance, méconnaissance des lois, ou encore mauvaise application des lois.

### **Pouvez-vous en dire davantage en ce qui concerne les femmes à Madagascar en particulier ?**

Cela se traduit par l'accès discriminatoire envers les femmes et la résistance du champ politique à la féminisation. Le métier politique nécessite combativité et goût pour la compétition, résistance voire prouesse physique, charisme, maîtrise de soi et puissance oratoire ..., soit des qualités dites "masculines". L'image de la politique comme une activité virile et l'opinion publique tendent à la masculinisation du milieu politique. Chaque parti construit des types idéaux qui lui sont propres et met ces constructions stéréotypées en pratique dans ses activités politiques quotidiennes. A travers tout l'éventail politique, la perception des caractéristiques masculines et féminines est façonnée spécifiquement en fonction de l'histoire et de l'idéologie du parti. Pour un parti socialiste, l'idéal pourrait être "le syndicaliste issu d'un corps de métier ouvrier et capable de bien

s'exprimer" ; tandis que du côté des femmes, cela pourrait être la jeune et jolie militante qui place la classe au-dessus du sexe et la collectivité au-dessus de tout. Le leadership des femmes et leur participation à la vie politique sont partout menacés. Les femmes sont sous-représentées aussi bien comme électeurs que dans les fonctions dirigeantes, au sein des assemblées élues, dans l'administration publique ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire. Et ce, malgré leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents du changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance démocratique.

### **Pensez-vous que les motifs que vous évoquez s'appliquent généralement plus aux femmes qu'aux hommes ?**

L'infériorité socio-économique marque encore la condition générale des femmes. Je parle du manque de ressources financières et de systèmes de soutien destinés aux femmes candidates, afin de permettre aux femmes d'être élues en nombre suffisant et refléter l'ensemble de la population. Faute de moyens, les femmes ont moins de chances que les hommes de suivre une formation, de nouer les contacts et de bénéficier des ressources nécessaires pour devenir des dirigeantes performantes.

## **C. Recommandations**

### **Il convient pourtant de promouvoir cette représentation pour atteindre l'idéal de la parité en politique. Quelles sont donc les recommandations générales que vous voudriez bien formuler pour pallier le sous-engagement relatif des femmes en politique par rapport aux hommes ?**

Certaines femmes arrivent à surmonter les obstacles, et souvent pour le plus grand bien de la société. Mais les règles doivent devenir identiques pour toutes, afin d'offrir des perspectives pour chacune d'entre elles.



**TÉMOIGNAGE DE**  
**Hajaniaina Tahina**  
**Andrianandrasana**

---

**Sénateur**

---

**Homme sensible**  
**au genre**

## BIOGRAPHIE DE HAJANIAINA TAHINA ANDRIANANDRASANA

Le sénateur Hajaniaina Tahina Andrianandrasana est fils d'un père enseignant fonctionnaire, et d'une mère femme au foyer. Il est né au sein d'une fratrie de trois enfants, deux garçons et une fille, dont il est l'aîné. Il a grandi à Fianarantsoa et a effectué ses études primaires et secondaires dans des écoles publiques. Il a par la suite, été transféré au Collège Saint-Joseph Ambozontany, Fianarantsoa. Hajaniaina Tahina Andrianandrasana a failli devenir Pasteur suite à sa rencontre avec Dada Samy du Toby Ankarena, dans le district d'Isandra qui lui avait prédit cette voie. Mais sa mère considérait que ce n'était pas le chemin qu'il était destiné à suivre.

**Le Sénateur Hajaniaina Tahina Andrianandrasana apporte sa conception de l'engagement en sa qualité de "politicien sensible au genre". Il livre le récit d'un parcours atypique ayant façonné sa sensibilité vis-à-vis de l'égalité des genres.**

### A. Généralités

**Présentez-vous à nous : qui êtes-vous, d'où venez-vous et que faites-vous ?**

Comme vous pouvez le constater à travers ma biographie, je ne suis pas issu d'une famille aisée. Bien au contraire, j'ai dû batailler dur pour arriver où j'en suis aujourd'hui. Et je remercie ma mère d'avoir cru en moi et de m'avoir soutenu. Mon père, très strict et assez sévère, m'a, lui aussi, donné les armes pour avoir cette aptitude à aller jusqu'au bout des choses.

**Parlez-nous de votre parcours scolaire et social avant le démarrage de votre carrière**

J'ai été scout et les enseignements que j'y ai reçus et dispensés m'ont beaucoup aidé par la suite. Je les ai même utilisés dans le cadre professionnel. Je parle ici de l'amour de la patrie et de la sexualité des jeunes. Il est important d'inculquer aux jeunes dès leur plus jeune âge qu'il ne s'agit pas uniquement de voter pour quelqu'un pour son aspect physique ou pour le show et les goodies qu'il offre. Il s'agit, pour eux, de voter en tenant compte

du programme proposé par le(a) candidat(e) pour améliorer leur quotidien, leur vie future. Par ailleurs, outre ma foi, je me suis progressivement intéressé à une spiritualité plus profonde, pour me recentrer et pour me reconnecter avec le dieu qui est en chacun de nous.

**Toujours par rapport à votre parcours. Vous avez dit que vous êtes juriste de formation. Mais était-ce votre aspiration première ? Aviez-vous pensé que plus tard, vous vous retrouveriez au sein du Sénat ? Pouvez-vous nous en dire davantage ?**

Je ne pensais pas devenir sénateur. Un ami m'en a parlé et à partir de là, l'idée m'est venu de faire de la politique. Cependant, je ne suis pas un politicien dans le sens classique du terme. Comme je l'ai dit auparavant, je suis juriste de formation. Je me suis donc dit que je ne pouvais agir pour les causes qui me tiennent à cœur que si j'intégrais une structure qui me donne cette latitude.

**Pouvez-vous nous dire quels étaient vos objectifs à l'époque où vous étiez encore jeune ?**

Quand j'étais plus jeune, je voulais devenir soit médecin, si j'avais été en série scientifique au lycée ; soit intégrer la faculté de droits, si j'étais littéraire. Ainsi, puisque je suis plus littéraire que scientifique, j'ai choisi cette voie. Malheureusement, j'ai dû faire face à la colère de la famille, et particulièrement à celle de mon père, dans la mesure où la série littéraire est considérée comme peu



**Les femmes qui entrent en politique doivent se rappeler qu'elles seront sous le feu des critiques. Il est important qu'elles se respectent en tant que femmes, pour que les autres les respectent.**

valorisante et constitue une véritable honte, surtout si vous êtes un homme. Cela a même provoqué des tensions entre mon père et moi par la suite. Mais avec la complicité de ma mère, j'ai pu poursuivre les études qui étaient, selon moi, plus en adéquation avec mes aspirations futures. Je tiens à préciser que je ne voulais pas devenir magistrat. Je voulais plutôt m'orienter vers le droit public et international. Mais ma mère m'a implicitement fait comprendre qu'elle souhaitait que je sois magistrat. Comme je voulais lui faire plaisir et qu'elle soit fière de moi, j'ai donc choisi de suivre un cursus dans les droits et gestion privée des affaires. Et ce choix s'est avéré judicieux, car il m'a permis d'apporter ma contribution à la société au sein de laquelle j'ai évolué par la suite.

**Pouvez-vous nous dire par quelles étapes précisément vous êtes passé pour être là où vous êtes ?**

Durant mes études universitaires, j'ai traversé de nombreuses épreuves, qui m'ont forgé et qui m'ont permis d'atteindre mes objectifs. Parfois difficile à croire, mais je dois vous dire que durant mes études universitaires, mes parents n'ayant pas les moyens de subvenir à mes besoins, j'ai fait du gardiennage la nuit. Je dormais dans la voiture de mon patron et je révisais à la lumière du plafonnier, et celle des éclairages publics. Le français, je l'ai appris en écoutant Radio France International, et en me rendant à l'Alliance Française pour lire. J'étais (je suis) un garçon un peu curieux et cela m'a aidé à acquérir certaines connaissances générales, politiques et culturelles.

**Quel a été le déclic, la prise de conscience, l'élément déclencheur de votre carrière ?**

Il faut tenir compte du fait qu'avant ma nomination en tant que sénateur, j'ai été président du tribunal de Morombe (où je n'avais aucune envie de me rendre), puis j'ai été affecté au poste de Président du Tribunal aussi à Miandrivazo, et ce après avoir occupé presque tous les postes en partant du Substitut du Procureur au Juge du siège et Juge d'instruction. Les actions que j'y ai menées m'ont permis d'entamer mon combat pour la protection des enfants, et dans la foulée de lutter contre les violences de différentes formes et nature envers les femmes. J'insiste également sur le fait que les lois sur les violences basées sur le genre ne concernent pas uniquement les femmes comme le pense la grande majorité de la population. Tout a commencé dès ma première année universitaire, et en guise de fin d'étude, j'ai rédigé un mémoire sur la "Maltraitance infantile dans la région Haute Matsiatra". L'une des questions clés pour conduire les travaux de ce mémoire était : Pourquoi cette région est-elle pauvre ? Cela est dû au traitement appliqué aux enfants, et particulièrement aux filles. Elles sont rabaissées, rabaissement qu'elles traînent jusqu'à l'âge adulte. Les adultes leur disent : "Qui es-tu pour nous donner des leçons ? Nous sommes des adultes et nous avons toujours raison. Tu n'as pas ton mot à dire". Cela contribue à retarder le développement de la région. Les filles quittent l'école très tôt, pour permettre aux garçons d'y aller. Pour éviter d'être une charge pour la famille, elles entrent très tôt dans le « Fanambadiana » (Traduction : mariage).

**Avez-vous eu des modèles d'inspiration ? Si oui, qui étaient-ils ?**

Mon premier modèle est sans aucun doute ma mère. C'est la façon dont elle a dirigé son foyer, les moyens qu'elle a développés pour permettre à la famille de vivre décemment, ont été pour moi le modèle par excellence. Son abnégation et la façon qu'elle avait de nous pousser au-delà de nos limites sont autant de choses qui m'ont donné envie de me dépasser et de faire en sorte de réussir pour que je sois ensuite en mesure de lui donner une vie plus confortable (valim-babena).

**Et actuellement, avez-vous des modèles de dirigeants dans le monde qui vous inspirent ?**

Parmi les dirigeants qui m'ont marqué, je pense que le Président Didier Ratsiraka reste l'un de mes modèles. Je ne dis pas que tout était rose sous son régime, mais il a su insuffler l'amour de la patrie au peuple. Céline Ratsiraka a été pour moi une femme qui mérite de figurer parmi les personnes qui m'ont inspiré. Je prendrai en exemple la lutte qu'elle a menée pour que soit adopté le régime matrimonial du Droit commun ou « zara-mira », en lieu et place de la loi séculaire du « kitay telo an-dalana » qui attribuait uniquement le tiers des biens du couple à la femme en cas de divorce ou de répudiation.

**Quels traits de votre personnalité vous définissent le plus ?**

L'humilité et la loyauté.

**Quels obstacles avez-vous rencontrés tout au long de votre carrière ?**

Des obstacles, j'en ai rencontré avant même d'entamer ma carrière de magistrat. Vous devez savoir que j'ai tenté de passer l'examen d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature (ENMG) environ trois fois. J'ai toujours refusé de payer des pots-de-vin, car cela est contraire à mes convictions. Jusqu'à ce qu'au final, la lumière de la réussite arrive.

**B. Causes du faible engagement en politique des femmes****Quels sont les stéréotypes que vous entendez souvent envers les femmes ?**

Il faut rappeler que le principe de « fotsimbarim-bahiny » existe à Madagascar depuis les temps immémoriaux.

Un « cadeau », plus précisément, une personne de sexe féminin vous est donné en guise de réception et d'acceptation, comme quoi vous êtes le bienvenu. Moi, personnellement, j'ai toujours refusé ce genre de pratique qui ne mettait pas en valeur l'être humain, rabaissant la femme au même rang qu'un objet de service et d'amusement social. D'autres stéréotypes sont appliqués aux femmes. Elles sont dites « akoho vavy maneno », « fanaka malemy »... Ainsi, elles sont considérées comme des poules caquetantes, des meubles fragiles et j'en passe. Les femmes sont tenues de s'occuper des enfants, de faire le ménage, d'aller chercher de l'eau... Lorsqu'elles occupent un poste à responsabilité, elles doivent se comporter d'une certaine manière, de s'habiller selon certaines normes. Et elles subissent souvent des critiques plus virulentes au moindre écart de comportement, de langage ou même vestimentaire qui leur ont été imposés implicitement ou indirectement.

**Quels sont vos accomplissements majeurs ?**

J'ai contribué à la création d'une association œuvrant dans le domaine socio-culturel et du développement, dénommée Vohibato Ara-tantara, au sein de laquelle nous avons pu regrouper plusieurs membres issus des communes allant d'Isandra, en passant par Vohibato, Lalangina et Ambalavao. J'ai participé aussi à l'instauration d'une cellule de prière au sein du Tribunal de Première Instance de Fianarantsoa. J'ai pu aussi dénouer et couper la barrière de la peur de l'administration, plus précisément de la Justice par le système d'information et de sensibilisation, en utilisant la radio et la télévision. Enfin, je note aussi ma contribution à la lutte contre la corruption à Madagascar depuis mon premier poste à ce jour.

**Avez-vous été témoin de discrimination sexuelle ?****Qu'avez-vous pensé et fait ?**

Comme je l'ai dit précédemment, les violences faites sur les enfants et sur les femmes m'ont toujours profondément choqué. Pourtant, au cours de mes différentes affectations, je me suis rendu compte d'une chose, lorsqu'une femme accède à un poste à responsabilité ou qu'elle est élue à la tête d'une

commune ou d'un district, les hommes réagissent assez violemment. Ils ont souvent du mal à accepter qu'une femme soit à leur tête. Pour eux, une femme doit rester à la maison pour faire le ménage, s'occuper de ses enfants et de son mari.

**Dans le contexte actuel, comment voyez-vous l'évolution des rôles de l'homme et de la femme depuis votre enfance à ce jour ? Comment voyez-vous cette évolution des considérations de l'homme et de la femme dans notre société, à Madagascar ?**

Je tiens à dire que la situation à Madagascar a beaucoup évolué, malgré le fait que la culture et les traditions continuent de tenir une place plus que prépondérante au quotidien. Je peux dire que les femmes malgaches ont beaucoup d'avance. Elles ont la possibilité de sortir, d'accéder à des emplois ou à de hauts postes à responsabilité. En Inde, un pays où j'ai eu l'occasion de me rendre, j'ai rencontré une dame qui gérait son entreprise depuis chez elle. Elle ne sortait pas. Mais l'entreprise lui appartenait. Tout cela pour vous dire que malgré un fort attachement à la culture, il est tout à fait possible d'avancer. Les considérations de l'homme pour la femme ne devraient pas être péjoratives. La femme n'est pas un objet. Mais il y a encore beaucoup à faire, de la sensibilisation à différents niveaux pour un impact plus grand.

### C. Recommandations

**Avez-vous réalisé des actions en faveur de la promotion du genre tout au long de votre carrière ?**

La promotion du genre est un combat de tous les jours. C'est celui que j'ai mené quand j'étais magistrat à travers des émissions radiophoniques, mais aussi à travers les sensibilisations effectuées grâce à l'association Terak'Ivohibato Ara-tantara, le scoutisme,...

**Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour lutter contre les inégalités hommes/femmes ?**

Pour lutter contre les inégalités hommes/femmes, il faut commencer à la base. Il faut que nous acceptions que nous sommes complémentaires et non en rivalité. Ensuite, il est important de donner plus de tremplins aux femmes pour qu'elles puissent accéder à l'éducation.

C'est tout l'avantage qu'offrent les écoles publiques parce que garçons et filles y bénéficient de la même éducation, d'une meilleure socialisation. Il faut tenir compte du fait que c'est l'un des principaux obstacles qui empêche la femme de s'épanouir et de se retrouver sur le même pied d'égalité que l'homme, surtout dans les zones reculées. Les canaux de communication pour la sensibilisation à tous les niveaux devront être diversifiés pour qu'ils soient adaptés à la région, à la culture qui y prévaut.

**Espérez-vous un avenir meilleur pour la promotion du genre et pour la femme en général ?**

Il est clair que la promotion du genre est sur la bonne voie. Et, d'autant plus que nous avons signé toutes les conventions internationales se rapportant autant aux Droits de l'Homme, à la Protection de l'enfant, ou encore à la violence basée sur le Genre. Il ne reste plus qu'à mobiliser tous ces instruments pour que cette promotion du genre devienne une démarche naturelle.

**Le dispositif législatif est-il suffisant à Madagascar pour l'égalité femmes/hommes ?**

Nous ne pouvons jamais être satisfaits de ce que l'on a. Il en est de même pour les lois. Je trouve même qu'il y a quelques bizarreries qu'il conviendrait de revoir. C'est par exemple le cas du mariage et du divorce. Lorsque deux personnes décident de contracter un mariage, celui-ci est sous le signe de la laïcité de l'État, et bizarrement, quand le couple divorce, c'est le caractère sacré qui est mis en exergue. Mais ce n'est pas tout, le jugement est souvent influencé par qui a fauté. Si c'est la femme, cette faute est intolérable. Si c'est l'homme, elle peut être acceptable. Mon actuel cheval de bataille est de faire accepter le divorce par consentement mutuel. Il est indispensable de dissocier l'aspect culturel et culturel dans ce contexte précis. Je tiens également à rappeler que les femmes malgaches n'ont pas eu besoin de se battre pour obtenir leur droit de vote. Elles sont les plus actives lorsque vient le moment de voter. Cela s'explique peut-être par le fait qu'elles sont plus conscientes des difficultés qu'elles traversent au sein de leur foyer. Il ne s'agit donc pas de toujours légiférer, car on ne change pas une société par la loi.

### **Comment entrevoyez-vous l'avenir de la place des femmes à Madagascar ?**

La femme s'imposera de plus en plus, cela va sans dire. Le pouvoir actuel est en train de favoriser cela. Nous constatons aujourd'hui que davantage de femmes occupent des postes à responsabilité. Mais le problème réside dans le principe de quota, qui ouvre la porte à toutes les dérives dans la mesure où la compétence n'est parfois pas le critère de sélection premier.

### **Qu'est-ce qui peut influencer positivement ou négativement cette évolution future ?**

L'évolution de la place de la femme ne peut que se faire de manière positive à mon sens. Les régressions ne peuvent venir que de la population elle-même. Pourquoi ? Parce que celle-ci ne peut être en mesure d'accepter et d'assimiler le principe de démocratie sans qu'il y ait des balises permettant de restreindre les dérives en tous genres.

### **Qu'est-ce que vous redoutez le plus en tant qu'homme sensible au genre ?**

Ce que je redoute avant tout, c'est que nous considérions la parité ou l'égalité femme /homme comme une rivalité, comme on peut parfois le constater aujourd'hui. Certaines femmes changent totalement de personnalité une fois qu'elles atteignent leurs objectifs. Elles deviennent plus agressives. Elles se mettent en tête qu'elles sont au-dessus des hommes, les mettent en porte-à-faux et les rabaisent, faisant exactement ce qu'elles ne voulaient pas qu'on leur fasse.

## **D. Messages aux femmes et aux hommes**

### **Quel message souhaiteriez-vous donner aux femmes de Madagascar qui souhaitent suivre votre parcours comme vous le dites souvent : « A compétence égale, parité égale » ?**

Aux femmes de Madagascar, j'aimerais leur dire que malgré la place qui leur est donnée, elles ne méritent pas. Je reviens toujours à l'exemple de ma mère qui a endossé tous les rôles au sein de la famille. Elle nous a enseigné la vie, elle a jonglé avec le budget familial comme le ferait un véritable comptable et elle nous a porté à bout de bras tout le long de notre vie d'enfants, jusqu'à l'âge adulte.

Les femmes sont le pilier de notre pays. Elles le seront de plus en plus dans les années à venir. Elles ne doivent donc pas se rabaisser elles-mêmes face à l'adversité. Par ailleurs, une fois les objectifs atteints, il est vraiment important que vous restiez vous-même. Il ne s'agit absolument pas de marcher sur la tête de ceux qui deviennent vos subalternes. Il faut continuer à apprendre, à acquérir des compétences et ne jamais baisser les bras.

### **Qu'aimeriez-vous dire aux hommes en particulier sur la place de la femme dans la société ?**

Madagascar est un pays où le patriarcat est la base. Quand il y a des décisions à prendre, les hommes en discutent entre eux, mettant souvent les femmes au pied du mur. Pourtant, nous ne devons en aucun cas oublier que nous sommes issus d'une femme. Nos mères sont les premières à nous inculquer les bases de notre éducation. Si nous sommes là où nous en sommes, c'est grâce à elles. Cela démontre de nombreuses qualités que possèdent les femmes. Il est évident qu'il ne s'agit pas de leur offrir des solutions faciles, mais nous devons à tout prix faire en sorte qu'elles puissent faire leur preuve et que nous acceptions qu'elles soient capables de faire autant, et même plus que nous. Nous devons savoir écouter les femmes. Si elles ont de bonnes idées, ne leur tournons pas le dos. Car c'est souvent le cas. Nous devons être en mesure d'accepter de faire des compromis.

### **L'objectif de l'ODD est-il envisageable pour Madagascar en 2030 ?**

Il ne faut pas restreindre les objectifs de l'ODD à l'horizon 2030, car le développement de Madagascar se base sur une éducation de qualité, que le pouvoir en place s'efforce d'offrir, sur l'égalité entre les sexes, sur des inégalités réduites, entre autres.

### **Quels sont vos conseils pour les femmes en politique à Madagascar ?**

Les femmes qui entrent en politique doivent se rappeler qu'elles sont, qu'elles le veulent ou non, le porte-parole et les représentantes du reste de la population. Elles seront sous le feu permanent des critiques. Il est important qu'elles se respectent en tant que femmes, pour que les autres les respectent également.



*Marie-Zénaïde Ramampy  
Lechat, première femme  
malgache officier de police et  
ancienne maire d'Ambalavao  
aux côtés du Président  
Philibert Tsiranana*

Ph. Marie-Zénaïde Ramampy Lechat

## PARTIE 3

# PORTRAITS HISTORIQUES DE FEMMES POLITIQUES

### III- PORTRAITS HISTORIQUES DE FEMMES POLITIQUES

La représentation des femmes dans les sphères de prise de décision est faible surtout durant les premiers régimes postindépendance. Cependant les rôles qu'ont joué certaines femmes ont été déterminants pour l'avenir du pays. L'objectif de la présente section est de donner un aperçu de la percée des femmes en politique depuis 1960, notamment à travers les biographies de certaines personnalités engagées, pionnières au niveau des institutions étatiques et certaines femmes au parcours politique exemplaire. À noter cependant que les biographies présentées ne sont pas exhaustives, l'enjeu étant d'illustrer la diversité des formes d'engagement. Parmi celles mises en avant figurent les premières femmes nommées/élues aux hautes fonctions étatiques. Historiquement, le gouvernement était presque uniquement composé d'homme durant les deux premières républiques. Seules trois femmes ont intégré l'Exécutif sous la Première République. Sous la Deuxième République, une seule femme a été nommée à un poste gouvernemental et ce n'est qu'à partir de la Troisième République que les femmes ont accédé à la tête des ministères dits stratégiques<sup>1</sup>. Cette faible représentation des femmes est également observable au niveau parlementaire. La première femme intègre le Parlement en 1964 et le Sénat en 1966. Durant la Première République, la proportion des femmes au sein des deux Chambres n'atteint pas les 10%<sup>2</sup>. Le même constat est aussi valable en ce qui concerne les collectivités territoriales. Aucune femme n'a encore occupé le poste de Chef de province. Vers la fin de la Troisième République, en 2008, seulement 2 femmes ont occupé le poste de chefs de région sur les 22 régions de l'île et 10 femmes ont occupé le poste de chef district sur les 117 districts. Les données concernant le taux de participation des femmes en tant que candidates maires ou conseillères municipales sont malheureusement peu accessibles. Comme le relate Marie-Zénaïde Ramampy, il n'y avait qu'une dizaine de mairesses en 1995 dont 4 dirigeantes des communes rurales. Ces faits confirment le caractère "hermétique" de l'espace politique à Madagascar durant les premiers régimes postindépendance. Ils rappellent aussi que malgré les difficultés, les femmes ont su marquer l'histoire.

1 Didier Galibert, "Les gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire (1956-2002)", p. 420

2 Benja Veromanantsoa K.D « Contribution à l'étude de la participation des femmes à la vie politique à Madagascar : enjeux et perception sociale, enquête au niveau de la ville d'Antananarivo », p. 31-32

#### 1. Le parcours historique d'une femme d'exception : Gisèle Rabesahala (1921 – 2011) - Biographie basée sur l'allocution de Mamy Rabesahala du 28 octobre 2019, à l'occasion de la sortie de la XV<sup>ème</sup> promotion du Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques (CEDS)

« Rabesahala ». Traduit du malgache ce nom signifie « beaucoup lui ressemblent ». Paradoxalement, Gisèle Rabesahala était une femme au parcours politique exceptionnel. Très tôt sensible aux affres de la domination coloniale, elle s'engage en 1946 auprès du Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache (MDRM) en tant que secrétaire pour retranscrire les discours électoraux des candidats du mouvement à l'Assemblée nationale française à Antananarivo. Elle n'avait alors que 17 ans. Au lendemain de l'insurrection du 29 mars 1947, elle défend les nationalistes, en tant que secrétaire des avocats du groupe parlementaire et des dirigeants du MDRM lors du grand procès de 1948, au Palais d'Andafovaratra. Son engagement pour la libération des prisonniers politiques et sa dénonciation de la répression coloniale, aux côtés de ses compagnons de lutte, ont conduit à la création du Comité de Solidarité de Madagascar ou Fifanampiana Malagasy, en 1950, qui mène une campagne nationale et internationale contre la répression coloniale et pour l'amnistie générale.

*Pour Gisèle Rabesahala, la liberté n'était pas que l'indépendance politique. Pour elle, la liberté, c'est avoir suffisamment à manger pour être libre du choix de son avenir, avoir la liberté de continuer son éducation, d'obtenir les soins de santé de base, etc. Cette quête continue de la justice sociale est d'ailleurs traduite par son slogan "Que vienne la liberté!" .*



Ph. Famille de Gisèle Rabesahala

Gisèle Rabesahala est nommée secrétaire générale du comité avant d'en devenir la présidente nationale jusqu'en 2011. En 1955, elle est la co-fondatrice du journal Imongo Vaovao de tendance marxiste, qui lutte pour l'indépendance. Elle est restée membre du Comité éditorial jusqu'en 2011. En 1956, elle est la co-fondatrice du parti « Union du Peuple Malgache » (UPM). La même année, elle est l'une des deux premières femmes malgaches à être élues au suffrage universel direct, au poste de Conseillère municipale à Antananarivo au nom du Comité d'Entente et d'Action Politique » (CEAP), la coalition entre l'UPM et le Front nationale malgache. En 1958, elle est la co-fondatrice du Parti du Congrès de l'indépendance de Madagascar (Antokon'ny Kongresin'ny fahaleovantenan'i Madagasikara) qui milite pour l'indépendance. Elle en devient la Secrétaire générale jusqu'en 1998 avant d'être nommée Conseillère politique du parti jusqu'en 2011. Militante des droits de la femme, elle a créé une commission des femmes au sein du parti ainsi qu'au sein du Fifanampiana malagasy. C'est sous les couleurs de l'AKFM qu'elle sera élue député de Madagascar. En 1977, Gisèle Rabesahala est nommée ministre de la Culture et de l'Art révolutionnaire. Un poste qu'elle occupera jusqu'en 1991. Fervente défenseuse de la culture malgache, l'histoire lui attribuera les mérites de la construction de la Bibliothèque nationale, la reconstruction du Palais d'Andafiavaratra, le début d'installation des Maisons de la

Culture à Mahajanga et la mise en place de l'Office malagasy du Droit d'Auteur (OMDA). En 2001, elle est nommée Sénateur de Madagascar, toujours sous les couleurs de l'AKFM, avant d'être élue Vice-Présidente du Sénat. Fortement convaincue de l'importance de l'histoire et de la culture dans l'avenir de son pays, elle publie ses mémoires en 2006, à travers le livre « Ho tonga anie ny fahafahana ! / Que vienne la liberté ! ». Gisèle Rabesahala est l'une des initiatrices de la mise en place du Conseil des Sages « Raiamandreny mijoro », ayant joué un rôle de conseil et de médiation lors de la crise politique de 2009. Grâce à sa personnalité, son parcours exceptionnel et ses engagements en faveur de la justice sociale, des droits humains et à la liberté des peuples, l'UNESCO l'a consacrée, à titre posthume, « Femme Malgache dans l'Histoire de l'Afrique », en 2013. Elle était une internationaliste convaincue. Son militantisme s'est étendu au-delà des frontières malgaches. Elle a soutenu de nombreux mouvements d'indépendance sur le continent africain. Son engagement a d'ailleurs été salué par l'Angolais Agostinho Neto, le Namibien Sam Nujoma, les Mozambicains Samora Machel et Eduardo Mondlane, le Sud-Africain Oliver Tambo et le Bissau-Guinéen Amílcar Cabral. Au niveau international, elle était une militante reconnue au sein de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FDIF), souvent sollicitée pour représenter les femmes africaines.

*Ph. de gauche : Gisèle Rabesahala (au milieu) avec un dirigeant de l'Association des Etudiants d'Origine Malgache et l'ex-sénateur et dirigeant du MDRM, Justin Bezara, en 1956. Ph. de droite : Gisèle Rabesahala lors de l'inauguration du palais du sénat, aux côtés du Pr. Ange Andrianarisoa, président de l'Assemblée nationale, de Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo et de Didier Ratsiraka, Président de la République. (Ph. Famille de Gisèle Rabesahala)*



## 2. Justine Tsiranana née Kalotody (1918 - 1999), une Première dame engagée dans le social

Vouant un soutien infailible à son époux, Philibert Tsiranana, premier président de la République à Madagascar, Justine Tsiranana s'est démarquée par ses oeuvres de charité. Elle recevait régulièrement les élèves méritants de l'île au Palais présidentiel de son vivant pour les encourager. Modèle de classe et de discrétion, l'ex-Première dame a été nommée Présidente d'honneur de la Croix-Rouge malgache.



Ph. Eliana Bezaza

## 3. Fatima Achimo (1933 - 2011), première femme élue au Sénat de Madagascar

Fille de Saïd Achimo, Ampanjaka de la dynastie Sakalava des Bemazava, Fatima Achimo a démarré sa carrière en tant qu'institutrice<sup>1</sup>. Après avoir exercé pendant une dizaine d'années, elle entre sur la scène politique. Elle est nommée Commissaire général à la Protection de l'Enfant le 10 octobre 1960. Six ans plus tard, le 5 septembre 1966, elle est la première femme à être élue au Sénat sur la liste du Parti social-démocrate malgache (PSD). Elle est confirmée au poste de Secrétaire d'État adjoint à la Protection de l'Enfant dans le gouvernement du 19 février 1971. Elle a présidé le "Comité pour la commémoration du Président Philibert Tsiranana"<sup>2</sup>.

1 Didier Galibert, "Les gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire (1956-2002)", Krthala Editions, 2009, p. 202

2 Idem.



Ph. Bibliothèque Nationale

### 4. Elise Rasolomampionona, première député élue à Madagascar

Elise Rasoamampionona s'est engagée auprès du Parti-social démocrate (PSD) et a présidé la section femme de la formation politique. Suite au décès du candidat Stéphane Rajaona, elle devient la candidate unique du parti aux élections partielles de 1964. Son élection fait d'elle la première députée de Madagascar à l'Assemblée nationale. Elle est réélue au sein de l'institution en 1965. En 1970, elle est nommée Secrétaire d'État à la protection de la Femme et de l'Enfant, devenant ainsi la première femme ministre malgache.



Ph. Bibliothèque Nationale

### 5. Céline Marthe Ratsiraka (née Velontsara), une militante de la promotion des droits de la Femme

Veuve de l'ancien Président Didier Ratsiraka, Céline Ratsiraka se destinait à l'enseignement. Elle a dirigé la section Femmes du parti AREMA avec sa soeur Hortense Raveloson Mahasampo. En 1975, le rôle de la femme a été clairement défini dans la Charte de la Révolution malgache qui attribuait aux femmes un rôle éminent dans le processus révolutionnaire en cours, en tant qu'épouses, éducatrices et en tant que citoyennes à part entière. Cette révolution en marche a été menée par Céline Ratsiraka, épouse du Secrétaire général du parti. Prenant appui sur la Charte, elle a créé des organisations féminines et les crèches ou "Akaninjaza" dont l'objectif visait à alléger la tâche des mères et permettre aux enfants d'aller massivement à l'école. En 1990, le lobbying des femmes et parlementaires AREMA a abouti à l'adoption de la loi 90-014 donnant l'égalité des droits aux époux et le droit d'hériter aux femmes, au sein de l'Assemblée nationale. Promouvant l'amélioration des conditions de vie des Malgaches, l'ex-Première dame s'est démarquée par son engagement dans le social.



Ph. Anniek Ratsiraka

## 6. Marie Zénaïde Ramampy Lechat, première femme officier de police à Madagascar

“Il faut toujours travailler pour améliorer les conditions de vie et servir de modèle. La réussite est un facteur clé de motivation” dixit Marie-Zénaïde Ramampy Lechat. C’est grâce à sa détermination qu’elle intègre la police nationale et devient la première femme officier de police à Madagascar. Cette percée a obligé ce corps à faire évoluer son statut permettant plus tard aux femmes d’accéder aux différents grades au sein de la police nationale. En 1966, elle fait partie des deux femmes admises commissaire de police. Marie-Zénaïde Ramampy a servi treize ans au sein de la police nationale jusqu’au grade de Commissaire principal. Elle fait son entrée sur la scène politique en 1995, lorsqu’elle est élue maire de la commune d’Ambalavao. A cette époque, elles n’étaient que quatre femmes à briguer la tête de communes urbaines à Madagascar. En 1998, les résultats d’une étude comparative en matière de gestion classe la commune d’Ambalavao en tête, ce qui a motivé plusieurs candidates féminines à participer aux différentes échéances électorales. En 2003, elle est élue député de Madagascar et vice-présidente de l’Assemblée nationale pour Fianarantsoa. A maintes reprises, elle a assuré l’intérim du Président de l’institution. Parallèlement, elle s’investit dans la promotion de la participation politique des femmes.

Suite à sa rencontre avec Nicole Lemaire, membre de l’International Council of Women, elle fonde le Conseil National des Femmes de Madagascar (CNFM) dont elle devient la présidente d’honneur. Le lobbying mené par le conseil a contribué à l’évolution des statuts de l’armée et de la gendarmerie dans la considération des candidatures féminines. Marie-Zénaïde Ramampy Lechat est encore présidente d’honneur de plusieurs associations féminines. Elle a également présidé le bureau du Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires nationales.



Ph. Marie-Zénaïde Ramampy Lechat

## 7. Christine Harijaona Razanamahasoa, première femme présidente de l’Assemblée nationale de Madagascar

Magistrat de 1er grade à la retraite, avant d’être élue député et Présidente de l’Assemblée nationale, Christine Harijaona Razanamahasoa a été Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Ministre de l’Aménagement de territoire et des services fonciers et Premier Ministre par intérim. Beaucoup d’importantes réalisations sont à mettre à son actif au niveau de ces deux départements ministériels. Elle est également à la tête d’une grande association à but non lucratif.



**8. Mireille Rabenoro et Irène Rabenoro : militantes politiques, citoyennes engagées ou femmes politiques ? - Texte écrit par Irène Rabenoro**

L'image laissée par Mireille Rabenoro, qui s'est éteinte le 16 juin 2021, est peut-être avant tout celle de la présidente de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH). Dans l'exercice de ses fonctions, Mireille Rabenoro ne s'est pas contentée de faire usage de ses compétences d'intellectuelle. Il lui est arrivé plus d'une fois d'aller sur le terrain, tantôt pour voir de ses yeux les actions de populations ou de militants qui se battent pour préserver leur environnement, tantôt pour rendre visite en prison à telle ou telle victime d'injustice, tantôt pour rencontrer des citoyens en quête de justice.

Ceci dit, elle a entamé sa carrière professionnelle auprès de l'ex-Université de Madagascar devenue Université d'Antananarivo en 1976, à l'âge de 23 ans. Après avoir réussi le concours d'agrégation d'anglais (Paris 1979), elle fut chef du Département de Langues vivantes réunissant l'allemand, l'anglais, l'espagnol et le russe auprès de la Faculté des Lettres et Sciences humaines. Plus tard, elle fut aussi responsable de la formation d'enseignants d'anglais pour les lycées à l'École normale supérieure.

De 1991 à 1995, Mireille Rabenoro fut directrice de la condition de la femme et de l'enfance au ministère de la Population.

Elle a soutenu en 1999 un mémoire de Maîtrise d'histoire sur Les rôles masculins et féminins dans l'éducation des jeunes à la vie familiale à Antananarivo de 1945 à 1960, à la surprise des étudiants mais aussi des collègues enseignants, pour qui il est difficile d'imaginer qu'un maître de conférences puisse reprendre le statut d'étudiant.

Elle fut plus tard responsable du Secteur social dans la Cellule de planification, de suivi et d'évaluation du Bureau du Premier ministre : Jacques Sylla de 2005 à 2007 et Charles Rabemananjara de 2007 à 2009.

En dehors de ses activités professionnelles, elle fut présidente fondatrice du Conseil national des femmes de Madagascar et vice-présidente du FAWE Madagascar (Forum for African Women Educationalists).

Véritable icône des organisations de femmes unies à



Ph. Irène Rabenoro

*Les sœurs Rabenoro, Irène Rabenoro à gauche et Mireille Rabenoro à droite, lors d'une photo prise à Paris.*

l'heure actuelle dans le combat pour un avortement sécurisé, Mireille Rabenoro fut une militante politique dès l'âge de 19 ans. C'est en effet en décembre 1972 qu'elle fut parmi les fondateurs du parti MFM (Mpitolona ho an'ny Fanjakan'ny Madinika = Militants pour un pouvoir prolétarien) de Manandafy Rakotonirina.

Elle était en khâgne au lycée Fénelon à Paris quand elle a rejoint la délégation des étudiants malgaches en France venus soutenir le mouvement de Mai-1972 à Madagascar en juin 1972. Elle avait adhéré, avec ses deux frères aînés, à l'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM) à Paris qui a apporté son appui au parti MONIMA, opposant au régime en place. Ce parti était à l'origine de l'insurrection des paysans due à la famine dans le Sud.

Toute fille de magistrat qu'elle était, elle fut arrêtée à sept reprises, avec sa sœur cadette Irène Rabenoro, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État. La plus longue détention fut en mai 1973 où elles furent, avec quelque 170 autres militants dont Manandafy Rakotonirina, détenues pendant 15 jours et jugées.

Entre janvier et mai 1973, sa sœur Irène Rabenoro et elle ont essayé de mettre en œuvre le mot d'ordre du MFM – à savoir créer des écoles de libération (sekolim-pivotana) pour les enfants qui n'ont pas été admis dans les écoles publiques. Elles faisaient cours tous les jours, en veste militaire à la Che Guevara, à Antambohobe et

à Ankeniheny, des îlots dans les rizières d'alors, à gauche si on se dirige vers Ambohimananina, ce qu'on appelle actuellement Andraharo.

Une autre passion qui animait Mireille Rabenoro était la question de la langue d'enseignement. Mireille Rabenoro n'acceptait pas que l'unique langue d'enseignement soit le français. Il faut dire qu'en famille, elle n'avait jamais parlé d'autres langues que le malgache à la maison, ce qui n'a pas empêché les quatre enfants de s'en sortir assez bien en français et en anglais. Ainsi, elle a organisé un colloque sur le thème Langue et éducation. Quelle langue utiliser en classe à Madagascar au 21<sup>ème</sup> siècle ? en juin 2009 à l'École normale supérieure de l'Université d'Antananarivo. Pour terminer, voici ce que l'actuel coordonnateur résident du Système des Nations Unies à Madagascar a dit de Mireille Rabenoro :

« Ardente défenseuse des droits humains, elle était une femme passionnée, courageuse, humble, et farouchement attachée à la justice et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle demeurera une véritable source d'inspiration pour des générations de femmes et de jeunes défenseur(e)s des droits humains. »

### **Irène Rabenoro : militante politique au niveau national et international.**

Irène Rabenoro : pour plus de justice et moins d'inégalités dans un Madagascar plus solidaire, plus ouvert sur la région Afrique et sur le monde, avec pour préoccupations et actions prioritaires un développement durable, l'élimination de la faim (ODD2), une éducation de qualité pour tous (ODD4), des soins de santé accessibles à tous (ODD3), le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Ainsi peut se résumer ce qu'Irène Rabenoro estime devoir être les options politiques actuelles.

Bien que différentes à certains égards, Mireille et Irène Rabenoro ont eu plus ou moins le même parcours de militante politique en 1972-1973 : participation active à Mai-1972 puis de décembre 1972 à mai 1973, aux activités du parti MFM (Mpitolona ho an'ny Fanjakan'ny Madinika = Militants pour un pouvoir prolétarien) dirigé par Manandafy Rakotonirina en collaboration avec Germain

Rakotonirainy. D'août 1973 à juin 1974, Irène Rabenoro fut de fait le chef du MFM à Antananarivo, en ce qu'elle était la seule lettrée des trois coordonnateurs de la Section MFM de la capitale, les deux autres étant des ZOAM (Zatovo ory asa mitolona = Jeunes chômeurs en lutte).

Le militantisme politique d'Irène Rabenoro transparait à travers sa thèse de doctorat d'État ès-Lettres et Sciences humaines, qu'elle a soutenue devant l'Université Paris VII-Denis Diderot en 1995, sur le vocabulaire et le discours politique malgache de Mai-1972.

Militante dans le métier qu'elle exerce depuis 42 ans – celui d'enseignant-chercheur –, Irène Rabenoro est depuis 2006 professeure titulaire auprès du Département d'Études anglophones de l'Université d'Antananarivo.

Elle est actuellement présidente du Collège des enseignants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, responsable de l'Équipe d'accueil doctorale « Interculturalité, linguistique et didactique des langues étrangères, formation et pédagogie universitaire » et membre de la Commission d'experts de l'École doctorale Sciences humaines et sociales. Elle est par ailleurs membre titulaire de l'Académie nationale des Arts, des Lettres et des Sciences de Madagascar (Académie Malgache).

Bien qu'étant angliciste, Irène Rabenoro fut chef du projet malgache-français « Appui au bilinguisme à Madagascar » et membre du Conseil scientifique de l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) de 2006 à 2012.

La carrière universitaire d'Irène Rabenoro fut interrompue à deux reprises. Elle fut en effet ambassadeure, déléguée permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO et représentante personnelle du président de la République de Madagascar auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (2007-2010). De 2013 à 2015, elle occupa le poste de spécialiste principal de programme à l'Institut international de renforcement des capacités en Afrique (IICBA) de l'UNESCO à Addis-Abéba (Éthiopie). Puis elle assura pendant six mois l'intérim du Chef de la Section Enseignement supérieur au siège de l'UNESCO à Paris.

Du temps où elle était ambassadeure, la visibilité et la fiabilité de Madagascar en tant qu'État membre de l'UNESCO étaient assurées. « Madagascar a fait un

parcours sans fautes », avait dit la présidente du Groupe Afrique. Effectivement, Madagascar avait été élu à tous les organes pour lesquels il était candidat.

Irène Rabenoro fut élue membre du Conseil exécutif (conseil d'administration) de l'UNESCO et présidente du Comité spécial du Conseil exécutif. Elle fut également élue présidente du Groupe des 77 et la Chine, chapitre Paris (UNESCO), en 2008. A ce sujet, elle était vue comme « médiatrice qui a su faire entendre aux pays industrialisés les arguments des pays en voie de développement ».

Par ailleurs, elle a contribué à l'obtention par Madagascar de l'accueil du Sommet de la Francophonie 2010 qui n'a pas pu en fait se tenir à Antananarivo compte tenu du contexte d'alors.

Simple, sérieuse dans le travail, dotée d'un sens de l'initiative et des responsabilités, d'idées créatives, presque parfaitement trilingue malgache-français-anglais, allergique aux discriminations de toutes sortes, femme leader, Irène Rabenoro a une capacité importante à nouer des relations avec autrui. Mais la plus grande qualité d'Irène Rabenoro est peut-être sa modestie car elle est consciente d'être née privilégiée.

Son père, Césaire Rabenoro, fut docteur en pharmacie, docteur d'État en science politique, ministre, ambassadeur (à Londres) et président de l'Académie Malgache. Sa mère, Georgette Ratsimihara, fut magistrate, présidente de chambre à la Cour suprême et présidente de la Formation de contrôle de la Cour suprême d'alors.

### 9. Lila Hanitra Ratsifandrihamanana, première femme à la tête du ministère des Affaires étrangères.

Ayant un PhD en Management et Leadership et un Master en Diplomatie et Relations internationales, Lila Hanitra Ratsifandrihamanana est membre du Parti du congrès de l'indépendance de Madagascar (AKFM Renouveau) dont elle a été la vice-présidente. Engagée pour le genre, elle a été présidente de l'association "Femme pour le renouveau" et est membre de Soroptimist International Club Mandrosoa. En 1997, elle a été nommée ministre de la Recherche scientifique au sein du gouvernement du Premier ministre Pascal Rakotomavo avant de devenir la première femme à occuper le poste de ministre des Affaires étrangères à Madagascar, entre 1998 et 2002. Durant son mandat, elle a représenté le pays à diverses réunions et conférences internationales et a présidé la Commission de l'océan Indien (COI) entre 2000 et 2001. En 2002, elle a été nommée Ambassadeure de Madagascar auprès de 7 pays de l'Afrique de l'Ouest avec résidence au Sénégal. Elle devient Ambassadeure, Observateur Permanent auprès des Nations Unies à New-York en 2006 puis Directeur du bureau de liaison au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) en 2009. Depuis 2015, Lila Hanitra Ratsifandrihamanana est Directeur Pays de CBM à Madagascar (Mission chrétienne pour les aveugles).



Ph. Lila Hanitra Ratsifandrihamanana

#### 10. Pr. Cécile Marie-Ange Manorohanta Dominique, première femme nommée ministre de la Défense nationale

Ministre de l'Éducation nationale de 2005 à 2006, le Professeur Cécile Marie-Ange Manorohanta est diplômée en linguistique. Elle est la première femme à occuper le poste de ministre de la Défense nationale dans le gouvernement du Premier ministre Charles Rabemananjara en 2007. Sous le régime de la Transition, en 2009, elle est nommée Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur. La même année, elle a occupé les postes de Premier ministre par intérim, lorsque le président limoge le Premier ministre Eugène Mangalaza.



Ph. ECES

#### 11. Salohy Norotiana Randrianarisoa Rakotondrajery, premier juge malgache à siéger à la Chambre d'appel de la Cour de justice du COMESA

Magistrate de premier grade de l'ordre judiciaire, Salohy Norotiana Randrianarisoa Rakotondrajery est la première juge à représenter Madagascar à la Chambre d'appel de la Cour de justice du COMESA, suite à l'élection qui a eu lieu lors de la 23ème réunion des ministres de la Justice du COMESA, le 18 novembre 2020. Elle a prêté serment le 23 novembre 2021. Parallèlement, elle est Directrice Générale des Affaires Judiciaires, des Etudes et des Réformes auprès du Ministère de la Justice après avoir été Directrice de l'Administration des Juridictions. Diplômée de l'École Nationale de la Magistrature et des Greffes (1ère Promotion) après avoir suivi ses études universitaires à la Faculté de droit d'Antananarivo, ses études secondaires et primaires, respectivement au Collège Paul Minault et à l'École Masoandro, elle a intégré la Magistrature malgache en 1999 et a déjà exercé les fonctions de juge, vice-président et Président du Tribunal de commerce d'Antananarivo. Elle y a apporté différentes réformes dans le cadre de l'amélioration de la justice commerciale à Madagascar. Défendant les droits de femmes, elle a activement soutenu l'élaboration et l'adoption de la loi 2019-008 sur la lutte contre les Violences Basées sur

le Genre. Outre ses fonctions juridictionnelles, elle a dispensé des cours de droit commercial à l'ENMG et assuré l'encadrement des stages juridictionnels des élèves-magistrats en qualité de Directeur de centre de stage. Elle a également suivi plusieurs formations et stages aussi bien à Madagascar qu'à l'étranger.



## REMERCIEMENTS

Cet ouvrage a vu le jour grâce à l'implication personnelle de chacune des personnes qui ont accepté de livrer, à travers les entretiens retranscrits, le témoignage de leurs expériences personnelles du point de vue de la participation politique des femmes. A ce titre, nous les remercions tout particulièrement pour leur disponibilité et l'acceptation de contribuer à cet

ouvrage de promotion des droits des femmes à Madagascar.

Nos remerciements vont aussi à toute l'équipe technique qui a participé aux différentes parties de l'édition de ce livre, en particulier les membres de l'organisation Communication Idea Development (CID). Leur engagement et leur expertise technique ont été particulièrement précieux.

Il convient également de rappeler que ce livre est le résultat du Projet d'appui au développement et à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit à Madagascar (PADEM), mis en œuvre par le Centre européen d'appui électoral (ECES) avec l'appui financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). A cet effet, ECES renouvelle ses remerciements à l'OIF pour sa confiance et son engagement qui ont conduit à cette réalisation.

## BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

## BIBLIOGRAPHIE

### Général

- Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)
- Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995.
- Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (Agenda 2030), adopté en 2015
- Inter parliamentary Union: "Participation of Women in Political Life". Series "Reports and Documents no 35, Geneva, 1999
- European Union Gender Action Plan 2016-2020 (GAP II)
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international. 2018.
- Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022). République française
- Union africaine. L'agenda 2063.
- Union africaine. Stratégie de l'Union africaine en matière de genre (2018-2027).
- Union africaine. 2008. Politique de l'Union africaine en matière de genre.
- SADC 2008, Protocole Genre et développement de la Communauté de l'Afrique Australe, Secrétariat SADC, Gaborone
- SADC, Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé (RISDP) 2015 – 2020
- SADC 2016, Le Vérificateur de Genre et de Développement de la SADC 2016, SARDC. Gaborone, Harare
- COI, Plan de développement stratégique de la COI pour 2018-2021.
- COI, Politique et stratégie sous régionale de genre pour la région de l'océan Indien 2015-2019, septembre 2015.
- RECEF (Réseau des compétences électorales francophones), Rapport du 6ème séminaire international d'échange : « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités », 20 et 21 mars 2018.
- ECES, « Assistance électorale européenne promouvant la participation politique et électorale des femmes. Leçons apprises des expériences de suivi et évaluation de la participation politique et électorale des femmes », 2018.
- ECES-CFI, Rapports de diagnostic et de faisabilité pour le Projet « Paix, Stabilité, Gouvernance » de la Commission de l'océan Indien, juillet, août 2020.
- Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme. 2020. Rapport de la République de Madagascar dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Beijing en 2015. République de Madagascar.
- AFD. 2015. Profil Genre Madagascar.
- Groupe de la Banque Africaine de Développement, Département Genre, Femmes et Société Civile (AHGC). 2019. Profil genre pays, République de Madagascar.
- Unicef. 2018. Synthèse MICS Education. Accessible en ligne à l'adresse: <https://www.unicef.org/madagascar/media/2476/file/MICS6-Madagascar-2018-Education.pdf>
- XVIIe Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. Octobre 2018. Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), Rapports élections législatives et communales 2019.
- Union européenne, Mission d'observation électorale, Madagascar 2018, rapport final.
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Synthèse des travaux d'audit du fichier électoral de Madagascar à la suite de la révision annuelle 2017/2018, Mission conduite par des experts de l'OIF.

- EISA, Analyse de la participation des Femmes/Jeunes/Partis politiques aux élections municipales du 27 novembre 2019 à Madagascar.
- Groupe de la Banque Africaine de Développement, Profil Genre Pays, République de Madagascar.
- Rod Hague and Martin Harrop, "Comparative Government and Politics An Introduction 6th Edition ».
- NDI, PNUD, "Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques, Guide des bonnes pratiques pour encourager la participation politique des femmes.", 2011.

### Cadre légal

- Constitution malagasy
- République de Madagascar. Septembre 2011. Loi n° 2011-01 relative aux partis politiques.
- Présidence de la République. Loi n° 2015-38 Modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2004-028 du 09 Septembre 2004 portant Politique Nationale de la Jeunesse. République de Madagascar.
- République de Madagascar. 2017. Loi n°2017-028 relative à la politique nationale de protection sociale relative au régime non contributif à Madagascar.
- Assemblée nationale Malagasy. Décembre 2019. Loi n°2019-008 relative à la lutte contre les Violences Basées sur le Genre.
- République de Madagascar. 2000. Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF).
- Proposition de loi n°01-2019/PL modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n° 2011-013 du 09 septembre 2011 portant statut de l'opposition et des partis d'opposition présentée par le député RAZAFINTSIANDRAOFA Jean Brunelle Vice-président de l'Assemblée nationale
- Loi n° 2011- 012 relative aux partis politique

### Ouvrages historiques

- Didier Galibert, "Les gens du pouvoir à Madagascar. État postcolonial, légitimités et territoire (1956-2002)", Krthala Editions, 2009.
- Gisèle Rabesahala, "Ho tonga anie ny fahafahana ! Que la liberté vienne !", Océan Éditions.

### Ouvrages théoriques

- Georges Balandier , "Anthropologie politique", Presses Universitaires de France (PUF).
- Anne Gléonec et Étienne Tassin, "Anthropologie, anthropologie politique, anthropologie philosophique : un dialogue"
- Jean-Michel Wachsberger ; Mireille Razafindrakoto ; François Roubaud, "L'énigme et le paradoxe", IRD édition 2017
- Charles Debbasch, Jean Marie Pontier, "Introduction à la politique", Dalloz 1995.

### Mémoires et thèses

- Benja Veromanantsoa Karen Deborah intitulé "Contribution à l'étude de la participation des femmes à la vie politique à Madagascar : enjeux et perspection sociale, enquête au niveau de la ville d'Antananarivo", Université d'Antananarivo, 2013.

## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTENAIRES



Le Centre Européen d'Appui Électoral (ECES) est une fondation privée à but non lucratif établie à Bruxelles qui a pour objectif de promouvoir, avec l'ensemble de son réseau interne d'experts internationaux, le développement démocratique durable, l'État de droit et les droits humains au niveau international à travers un service de conseils, de formation, d'appui opérationnel ainsi que de gestion de projets et de fonds commun en faveur des processus électoraux et de gouvernance démocratique avec une attention particulière pour la prévention de crises. Pour ce faire, ECES travaille avec tous les acteurs électoraux, qu'il s'agisse des organes de gestion des élections (OGE), des organisations de la société civile en charge de l'éducation civique et électorale, des partis politiques, des médias, des forces de sécurité ou encore des institutions juridiques impliquées dans la résolution des conflits électoraux. ECES collabore aussi avec les institutions élues en se basant sur l'expertise des anciens parlementaires et élus locaux faisant partie de ses ressources humaines.

Fondé en 2010, ECES a mis en œuvre plus de 90 contrats d'appui aux processus électoraux et de renforcement des institutions démocratiques et ce, dans plus de 50 pays, majoritairement en Afrique et au Moyen-Orient.

En 2016, ECES a développé la stratégie la "Réponse européenne à l'Appui au Cycle électoral - EURECS" qui souligne les leçons apprises en matière d'appui électoral et de processus démocratiques avec une attention particulière pour la restauration de la confiance envers les processus électoraux et les institutions élues. Ce mécanisme est aussi conçu pour aider à prévenir, atténuer et gérer les conflits liés aux élections, conformément aux obligations, aux standards internationaux et aux engagements politiques. L'approche inclusive d'EURECS permet d'assurer une démarche globale et durable. Dans la mise en œuvre de ses activités, ECES s'adapte au contexte d'intervention, tout en se référant aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits humains, favorisant l'inclusion des politiques et décisions nationales avec une attention particulière au renforcement de la participation des femmes et des jeunes. La nouvelle édition d'EURECS a été présentée au Forum de Paris pour la Paix en novembre 2021.

A Madagascar, ECES a une expérience bien établie à travers la mise en œuvre de plusieurs projets en appui au cycle électoral et au processus de démocratisation, la consolidation de la paix et la stabilité. A travers ces projets, ECES a accompagné la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans ces différentes missions, a formé les membres de la société civile dans le domaine de la sensibilisation, éducation et observation électorale, mais aussi en termes de prévention de conflit et de consolidation de la paix. Des formations ont également été fournies aux journalistes pour renforcer leurs capacités dans la production des émissions et une équipe d'analystes des médias a été formée pour faire le suivi de la couverture médiatique. ECES a également mené des projets spécifiques dans le domaine de la promotion de la participation politique des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre. Ainsi, à travers ces différentes activités, ECES a pu accumuler à la fois des expériences dans le domaine de renforcement de capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral, de démocratisation et de la paix à Madagascar et consolider son approche d'une organisation d'accompagnatrice des dynamiques locales en développant une fonction d'appui-conseil sans se substituer à elles et de les valoriser afin qu'elles puissent s'impliquer librement dans la vie politique et associative.



« Pour une représentation accrue des femmes dans la gestion des affaires publiques et politiques à Madagascar », tel est le leitmotiv du « Vondrona Miralenta ho an'ny Fampandrosoana » (VMLF) ou Mouvement des Femmes en politique pour le développement. L'association a été créée en juillet 2008, et est présente dans les 22 régions et les 119 districts avec des antennes au niveau de plusieurs communes de Madagascar. Elle compte actuellement plus de 4000 membres. Sa vision est de fonder une société de justice sociale avec la participation équitable d'hommes et de femmes pour le développement. Ses missions consistent ainsi à militer pour établir un équilibre entre la représentation femme-homme dans la gestion des affaires publiques et dans tous les domaines de développement, et à participer au processus de gestion de conflits et au maintien de la paix à Madagascar. Elle promeut aussi la participation effective dans la mise en place de la plateforme nationale des femmes en politique au niveau de l'océan Indien. En termes de perspectives, le VMLF prévoit la mise en place d'une cellule de veille pour garantir l'application de la parité au sein des diverses Institutions, et l'application des Codes de bonnes pratiques politiques élaborées. Elle envisage aussi la préparation du Plan d'action national post Covid-19 en référence avec les divers contextes régionaux, nationaux et internationaux pour le redressement économique du pays. Le soutien et appui des femmes en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre des « Agendas des femmes » figure aussi parmi les perspectives, afin qu'elles arrivent à réaliser des programmes de développement spécifiques en faveur des autres femmes de leur communauté, en priorisant les projets économiques pour lutter contre la pauvreté par des activités génératrices de revenus, les projets sociaux pour diminuer le taux de mortalité infantile, l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation, la lutte contre la propagation du VIH-SIDA, le changement climatique, la protection de l'environnement et de la biodiversité.



Créée en 2017 à Toamasina, la Fédération pour la Promotion Féminine et Enfantine (FPFE) a pour origine le regroupement des femmes de la ville de Toamasina, pour la célébration de la journée de la femme (8 mars). La FPFE est régie par l'ordonnance 60-133. Elle devient d'envergure nationale, à partir de l'année 2016. Une équipe de 12 personnes ressources : des volontaires, Hommes et Femmes constitue le bureau national afin de coordonner les actions menées au nom de la FPFE tant au national, régional, que local. Depuis l'année 2018, une section « jeune » est instaurée au sein de la FPFE.

**Objectifs statutaires :** (i) Promouvoir et défendre les droits des femmes et des jeunes ; (ii) Plaidoyer auprès des Autorités administratives et traditionnelles pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants ; (iii) Former et Informer les femmes et les jeunes sur le savoir-être et le savoir-faire ; (iv) Mener des campagnes de sensibilisation et des mobilisations communautaires pour la promotion de l'égalité homme-femme, et la lutte contre les violences basées sur le genre et la grossesse précoce ; (v) Contribuer à la réalisation des programmes sur la Santé Sexuelle et Reproductive ; (vi) Accompagner les femmes aux fins de leur autonomisation économique.

**Principes d'intervention :** (i) égalité et équité homme-femme, implication de la transversalité du genre dans toute action entreprise ; (ii) information et formation sur la santé sexuelle et reproductive (adultes et adolescents) ; (iii) conscientisation des femmes et des jeunes sur l'importance de leur participation à la vie publique, la bonne gouvernance ;

(iv) éducation des jeunes sur la vie citoyenne ; (v) promotion de la paix et de l'adaptation aux changements climatiques ; (vi) vulgarisation des textes juridiques relatifs aux droits des femmes ; (vii) Action de prévention, de réponse et d'orientation dans le cadre de lutte contre les Violences Basées sur le Genre et la mise en place des Centres d'écoute et de Conseil Juridique ; (ix) Conjugaison des approches du Fihavanana et du genre ; (x) Autonomisation de la femme.

**Partenariat** : La FPFE est membre du « Groupe Genre » institué par l'État malagasy. Étant le point focal de Gender Links à Madagascar, la FPFE a mis en place l'Alliance des acteurs de lutte contre les VBG et l'Alliance des acteurs œuvrant pour la promotion de la Santé Sexuelle Reproductive. La FPFE est membre de l'International Women Peace Groupe (IWPG) et participe à l'African Women in Dialogue (AfWiD).



Le Conseil National des Femmes de Madagascar est une organisation « parapluie » qui regroupe les associations de femmes de toute origine agissant sur le territoire malgache. Apolitique, non confessionnel, il exerce un rôle de concertation et de mobilisation au sein des mouvements des femmes.

Le CNFM est affilié à l'International Council of Women (ICW) – Conseil International des Femmes (CIF). L'ICW-ICF, fondé en 1888 aux États-Unis, est une organisation non-gouvernementale regroupant des Conseils Nationaux de Femmes dans différents pays, ayant un statut consultatif auprès d'organisations internationales comme les Nations Unies.



CID, Communication Idea Development ou Haiserasera Manonga Dia, est une organisation non-gouvernementale, créé en 2016 par une équipe de jeunes communicateurs, désireux d'apporter une contribution active au renforcement du processus de démocratisation et au maintien d'un climat apaisé à Madagascar. Si le développement des médias et la participation citoyenne sont les vocations de ses actions, elle a pu étendre son domaine d'intervention dans plusieurs secteurs depuis sa mise en place, notamment, dans celle de la consolidation de la paix, de prévention de conflit et de la gouvernance. CID n'est affiliée à aucun parti politique, ni à aucun groupement confessionnel et inscrit ses actions dans une démarche innovante et rassemblées autour de valeurs fortes, à savoir l'initiative, la créativité, l'intégrité et le professionnalisme. Les membres fondateurs sont majoritairement issus de l'Unité de Monitoring des Médias du projet INCIPALS (Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix, Leadership et Stabilité), et précédemment du projet PACTE (Projet d'Appui à la Crédibilité et la Transparence des Elections à Madagascar).

## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 6 OCTOBRE 2021

Nom et prénoms	Fonctions
Andriamasy Marie Estelle	Présidente du Conseil National des Femmes de Madagascar
Monique Andreas Esoavelomandroso	Présidente de la Plateforme des Femmes en Politiques de l'océan Indien (PFOI)
Andriamasy Eugène	Partnership, Advocacy, and Youth Promotion Manager, Marie Stopes Madagascar
Pr André Rasolo	Sociologue à l'Université d'Antananarivo
Pr Lucile Rabearimanana	Enseignant-Chercheur à l'Université d'Antananarivo
Fleurisse Randrianasoavina	Point Focal Droits de l'Homme, Sénat
Jannie Marie Jacqueline Betrasimplice	Program assistant, Gender Links Madagascar
MASY GOULAMALY Jeanne d'Arc	Député de Madagascar élue à Tsihombe, Présidente Commission Genre Assemblée nationale
Zafinandro Perle Bien-Aimée	Député de Madagascar élue à Taolanaro / Présidente Association Ampela Manompo Tanindraza (ayant 1000 femmes)
Franckline Yamicole	Responsable juridique VMLF Toamasina Fondatrice FIANTA Primature
Ravaoharinirina Hanitra Liliane	Secrétaire Exécutif Adjointe
Jean Cléo Raobivelo	Responsable au sein de l'association FAKA / Représentant du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et de la Commission électorale Nationale Indépendante (CENI)
Rahantasoa Lydia Aimée	Présidente de l'association des Femmes Ouvrières ou Antoka ho Fampandrosoana ny Olona
Gabrielle Ain'Harimanga Raby Savatsarah	Secrétaire Général du Ministère de la Justice
Andrianaivonirina Anny Maria Rondronavalona	Présidente de l'Association des Femmes journalistes de Madagascar
Dr. Hanta Andrianasy	Coordinatrice de projets, Fondation Friedrich Ebert-Stiftung
Haingotiana Randriamazaoro	Responsable au sein de EISA Madagascar
Andrianandrasana Hajaniaina Tahina	Sénateur de Madagascar élu à Fianarantsoa, Commission Juridique
Johanesa Niandonirina	Présidente Nationale de l'association des Universitaires pour la Promotion du Genre (AUPRoG)
Béatrice Mahasahy	Spécialiste de programme, Langue française, Education, Culture Affaires politiques et gouvernance, Développement institutionnel Représentation pour l'océan Indien
Kanto Rajaonarivony	Journaliste
Onja Rabary	Spécialiste partenariat et mobilisation ressource, UNFPA
Tovohery Razakamanana	Officier en Droits de l'Homme, Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Tsihavonana Frank	La Gazette de la Grande île
Céline Nathalie Razafindehibe	Vice-présidente nationale de l'association Vondrona Miralenta ho an'ny Fampandrosoana (VMLF)
Céline Marie Yolande Via	Coordonatrice nationale de la Fédération pour la Promotion Féminine et Enfantine (FPFE)
Naory-Frigue Tafta	Chef de Service des Commissions et des Etudes / Membre du comité de rédaction
Eva Palmans	Directrice des programmes, Coordinatrice du projet PADEM
Kader Irchad Barry	Chargé de programmes ECES, Expert genre
Dina Ranaivo	Chargé d'administration ECES
Tsanta Voarintsoa	Membre de l'ONG Communication Idea Development (CID)
Dina Randriarimanana	Membre de l'ONG Communication Idea Development (CID)

## ANNEXE 3 : LISTE DES CONTRIBUTEURS

Nom et prénoms	Fonctions
Razafindehibe Céline Nathalie	Membre du comité de rédaction
Via Yolande Marie Céline	Membre du comité de rédaction
Naory-Frigue Tafita	Membre du comité de rédaction
Eva Palmans	Directrice des programmes ECES, Coordinatrice du projet PADEM
Kader Irchad Barry	Chargé de programmes ECES, Expert genre
Mirana Razafindrazaka	Membre du comité d'appui à la rédaction
Manitra Ala Ratsimbazafy	Membre du comité d'appui à la rédaction
Dina Randriamanana	Membre du comité d'appui à la rédaction
Rado Ravalison Andriamanga	Membre du comité d'appui à la rédaction
Rakotomamonjy Tsivery Faniry	Membre du comité d'appui à la rédaction / Expert graphiste designer

**ANNEXE 4 : QUELQUES IMAGES DE L'ATELIER DU 6 OCTOBRE 2021**



*Aperçu de la séance d'ouverture de l'atelier au Colbert Antaninarenina et des différents travaux de commission*



